

LA TRAME
VERTE ET BLEUE
MÉTROPOLITAINE



Communauté
métropolitaine
de Québec

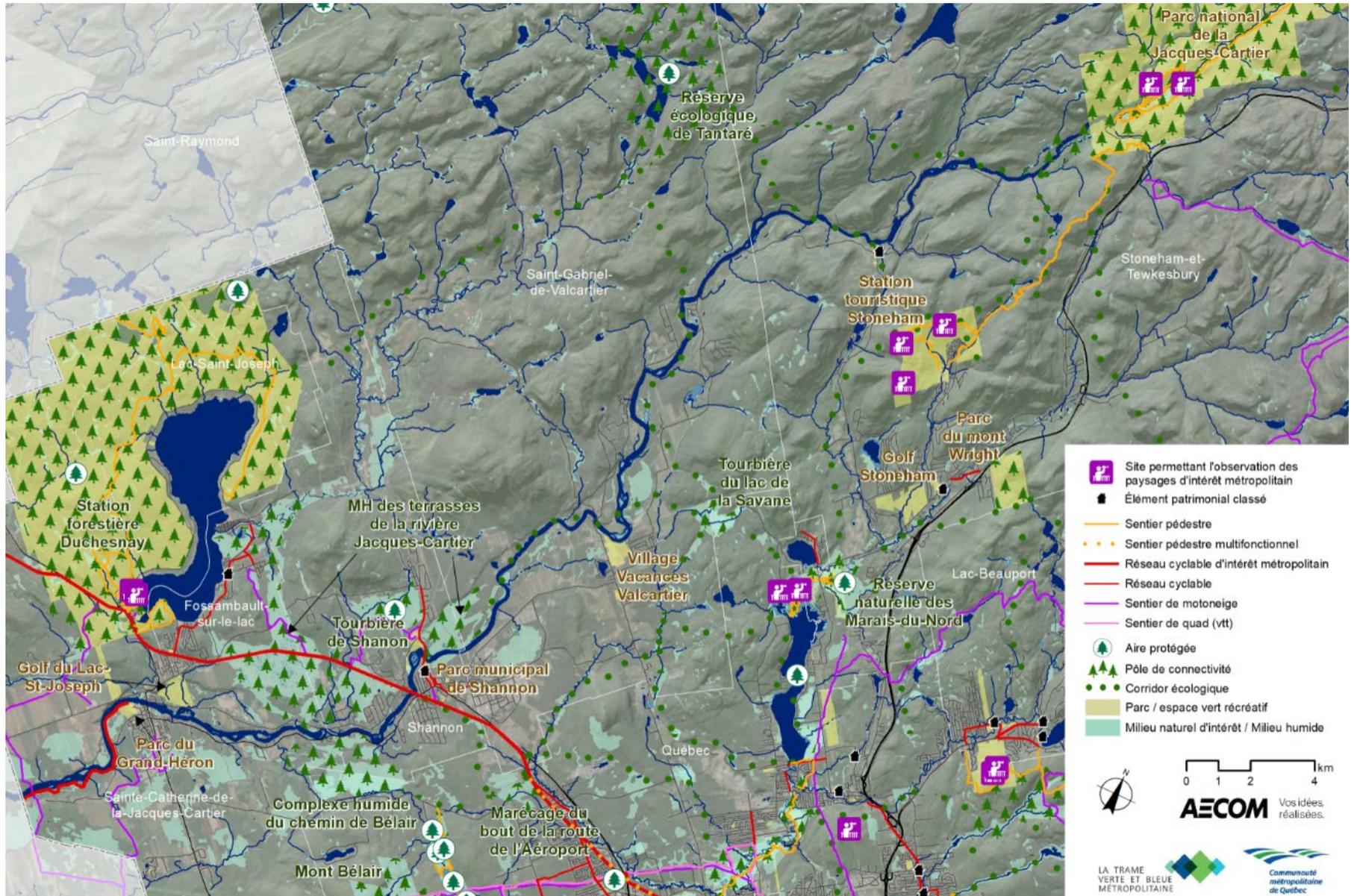
PLAN D'ENSEMBLE DES COULÉES VERTES ET BLEUES

Document annexe – Portrait détaillé des coulées



AECOM Vos idées,
réalisées.

Décembre 2020
60634215



Carte 1 : Coulée verte et bleue de la rivière Jacques-Cartier – Portrait du milieu

1. Rivière Jacques-Cartier

La Coulée verte et bleue de la rivière Jacques-Cartier est située sur la rive nord du Saint-Laurent, au nord-ouest du territoire de la CMQ. Prenant sa source dans le lac Jacques-Cartier, la rivière s'écoule sur 177 km vers le sud en traversant successivement la Réserve faunique des Laurentides et le parc national de la Jacques-Cartier. Elle sillonne ensuite le territoire municipalisé de Stoneham-et-Tewkesbury avant d'atteindre Saint-Gabriel-de-Valcartier et Shannon, où son parcours est marqué par son passage sur le territoire de la Base de soutien de la 2^e Division du Canada Valcartier, que traverse la rivière sur une distance d'environ 8 km. Après avoir traversé la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, elle continue son parcours vers le sud-ouest et le territoire de la MRC de Portneuf jusqu'à son embouchure à Donnacona et Cap-Santé.

Caractéristiques générales

Municipalité(s) traversées (CMQ)

- > MRC de La Jacques-Cartier : Stoneham-et-Tewkesbury, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Shannon et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.
- > La rivière s'écoule à l'extérieur des limites de la CMQ, en amont dans les TNO Lac-Jacques-Cartier (MRC de La Côte-de-Beaupré) et Lac-Croche (MRC de La Jacques-Cartier) et en aval dans la MRC de Portneuf.

Affectations du territoire

Secteur nord (TNO Lac-Jacques-Cartier, TNO Lac-Croche et Stoneham-et-Tewkesbury) :

- > TNO Lac-Jacques-Cartier : affectation « récréo-forestière »
- > TNO du Lac-Croche : affectation « conservation ».
- > Parc national de la Jacques-Cartier : affectation « conservation ».
- > Stoneham-et-Tewkesbury : affectations « récréo-forestière », « forestière » et « rurale », avec de petites zones « agricole » et « récréative ».

Secteur centre (Saint-Gabriel-de-Valcartier et base militaire) :

- > Saint-Gabriel-de-Valcartier, affectations « rurale » « agricole » et « récréo-forestière », avec de petites zones « urbaines » et « récréatives ».
- > Secteur d'affectation « militaire » (Base de soutien de la 2^e division du Canada Valcartier).

Secteur sud (Shannon et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier) :

- > Aires urbaines de Shannon et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.
- > Hors des zones urbaines : secteurs d'affectation « rurale » et « agricole », avec de petites zones « récréo-forestière », « conservation » et « récréation ».

Bassin versant et qualité de l'eau

- > Superficie du bassin versant (entier) : 2 512 km².
- > Principaux affluents : rivières Jacques-Cartier Nord-Ouest, Sautauriski, Launière, Ontaritz, Aux Pommes, Cachée, et à l'Épaule.
- > L'eau présente une bonne qualité bactériologique, est faiblement minéralisée, peu turbide, bien oxygénée et peu chargée de matières en suspension et en substances nutritives. Les eaux présentent une forte coloration et sont légèrement acides, en raison de la nature du sol entre autres.
- > Zones inondables : Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier et Stoneham-et-Tewkesbury. Des crues exceptionnelles affectent sporadiquement le parc national de la Jacques-Cartier.

Autres caractéristiques du milieu

- > La présence de la Base de soutien de la 2^e division du Canada Valcartier cause une coupure importante entre les municipalités de Saint-Gabriel-de-Valcartier et Shannon.
- > Le réseau routier est bien développé le long de la rivière de sorte que l'accès en différents endroits est facilité.
- > À Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, la rivière est traversée par la route de Fossambault (route 367). Deux principales routes bordent la rivière : la route 369, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Shannon, et la route 371, à Saint-Gabriel-de-Valcartier et Stoneham-et-Tewkesbury. Le réseau offre peu d'accès à Stoneham-et-Tewkesbury, contrairement au reste du tracé.
- > À l'extérieur et au nord du secteur à l'étude, il y a de l'exploitation forestière, particulièrement dans la réserve faunique des Laurentides.
- > Il existe actuellement trois barrages exploités à des fins hydroélectriques sur la rivière. Ils sont tous en aval de la zone d'étude, à Pont-Rouge et à Cap-Santé.
- > Quelques sites d'extraction de ressources naturelles se trouvent dans la zone d'étude.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Amont : relief accidenté et montagneux du Bouclier canadien ; aval : basses-terres du Saint-Laurent.
- > Région reçoit une forte quantité de précipitations ; la rivière subit les aléas du régime pluvial et donc, de grandes variations de débit.

Aires protégées

- > Parc national de la Jacques-Cartier
- > Réserve écologique de la Tourbière-de-Shannon
- > Réserve écologique de Tantaré

Milieus naturels d'intérêt

- > La rivière Jacques-Cartier est identifiée comme territoire d'intérêt naturel et récréatif dans le SAD de la MRC de La Jacques-Cartier
- > Rivière à saumon située le plus à l'ouest sur le continent et la seule se déversant en eau douce (la plus en amont du fleuve Saint-Laurent).

Connectivité écologique

- > Pôles de connectivité :
 - Parc national de la Jacques-Cartier
 - Complexe de tourbières des terrasses de la rivière Jacques-Cartier (secteurs Saint-Gabriel/ base de soutien de la 2e division du Canada Valcartier, Shannon/Sainte-Catherine)
 - Complexe humide du chemin de Bélair
 - Tourbière de Shannon
- > Corridors écologiques (du nord au sud) :
 - Parc national de la Jacques-Cartier – Réserve écologique de Tantaré – Station forestière Duchesnay.
 - Réserve écologique de Tantaré – Milieu forestier de la Jacques-Cartier – Secteur de la rivière des Sept-Ponts – Secteur nord-est de Beauport.
 - Réserve écologique de Tantaré – Tourbière du lac de la Savane – Parc linéaire de la rivière Saint-Charles.
 - Mont Wright – Rivière Jacques-Cartier – Complexe de tourbières des terrasses de la rivière Jacques-Cartier et la tourbière de Shannon.
 - Complexe de tourbières des terrasses de la rivière Jacques-Cartier – Marécage du bout de la route de l'Aéroport – Parc linéaire de la rivière Saint-Charles et réserve naturelle des Marais-du-Nord.
 - Station forestière Duchesnay – Complexe de tourbières des terrasses de la rivière Jacques-Cartier et complexe humide du chemin de Bélair – Complexe des milieux humides des buttes du Capsa.

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Quatre unités de paysage d'intérêt métropolitain :
 - Vallée de la rivière Jacques-Cartier, secteur du parc national : Vallée glaciaire spectaculaire; plusieurs points d'observation; milieux naturels de grande qualité.
 - Vallée des rivières Sautauriski et À la Chute : Présence du parc national de la Jacques-Cartier ; forte valorisation des qualités du paysage et de la rivière.
 - Collines du lac Saint-Charles : Point de vue signalé par la présence du lac Saint-Charles dans l'unité voisine; peu de perturbation par des éléments de rupture; milieu forestier dominant avec quelques lacs; visuellement fermé sauf sur les plans d'eau.
 - Collines du mont Bélair : Deux lignes de transport d'électricité; forte visibilité depuis les unités avoisinantes; panorama ouvert sur la grande région.

Points de vue et bassins visuels du fleuve

- > Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain (parc national de la Jacques-Cartier) : Mont Allegro 1 et 2, sentier L'Éperon.
- > Autres points de vue dans le parc : belvédères des sentiers Les Loups et Le Scotora, nouveau belvédère du sentier de l'Escarpement.

Secteurs visuels d'intérêt

- > Noyau villageois de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- > Chutes de Saint-Gabriel, Shannon
- > Secteur des équerres, Saint-Gabriel-de-Valcartier
- > Hameau de Tewkesbury
- > Bassin visuel de la rivière Jacques-Cartier

Éléments repère et d'intérêt

- > Centrale hydroélectrique, Shannon
- > Pont Clark Saint-Gabriel-de-Valcartier

Éléments patrimoniaux

- > Petite école du 4^e rang, Shannon
- > Chapelle de Saint-Jacques-de-Tewkesbury, Stoneham-et-Tewkesbury

Caractéristiques récréatives

Réseaux et parcs linéaires

- > Vélopiсте Jacques-Cartier / Portneuf (route verte).
- > Piste cyclable Dansereau – La Liseuse s'étend en bordure de la rivière Jacques-Cartier entre Pont-Rouge et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (réseau cyclable d'intérêt métropolitain).
- > Sentier de motoneige Trans-Québec.

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Rivière accessible à la descente en canot, kayak et rafting à plusieurs endroits; dans le parc national de la Jacques-Cartier ainsi qu'en zone municipalisée.
- > Rampe de mise à l'eau pour embarcations motorisés au parc du Grand-Héron (Sainte-Catherine).
- > Deux entreprises offrant des excursions de rafting à Saint-Gabriel-de-Valcartier : Expéditions nouvelles vagues ; Excursions Jacques-Cartier.
- > Activités de glissades en période hivernale ainsi que de l'équitation (Excursions Jacques-Cartier).
- > Site de mise à l'eau à Expéditions nouvelles vagues à Stoneham-et-Tewkesbury.

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > La pêche et la descente en canot, kayak ou rafting sont les activités aquatiques récréatives les plus communément pratiquées. Des entreprises privées de grande et moyenne envergure proposent un service de location d'équipements récréatifs adaptés au public.

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

- > Réserve faunique des Laurentides (incluant la Forêt-Montmorency).
 - À la tête du bassin-versant de la Jacques-Cartier.
 - Vocation donne priorité à la faune (contrôle de la chasse et de la pêche), et à l'exploitation forestière intégrée. Installations piscicoles.
 - Activités de plein air (randonnée, camping, canotage).
 - Comprend deux centres de recherche et d'enseignement universitaire (station expérimentale de la Forêt-Montmorency et forêt d'enseignement et de recherche Simoncouche (hors CMQ)) et la réserve écologique Thomas-Fortin (hors CMQ).
- > Secteur récréotouristique du Parc national de la Jacques-Cartier.
 - Diverses activités récréotouristiques (randonnée, canot, kayak, raquette, pêche, etc.)
 - Plusieurs types d'hébergements offerts (camping, prêt-à-camper, chalets, refuges, yourtes, etc.).
 - Très grand rayonnement, notamment grâce à la proximité de l'agglomération de Québec.
 - Service de navette depuis l'agglomération.
- > Village Vacances Valcartier.
 - Grand parc récréatif actif en été (aquatique) et en hiver (sports de glisse), à Saint-Gabriel-de-Valcartier.
 - Camping de plus de 700 emplacements.
- > Station touristique Duchesnay.
 - Centre de villégiature 4 saisons situé en bordure du lac Saint-Joseph et à proximité de la rivière Jacques-Cartier.
 - Multiples activités : Arbraska, ski de fond, randonnée, activités nautiques, activités guidées, etc.
- > La pêche sportive est populaire le long de la rivière.
- > Plusieurs parcs urbains donnent accès à la rivière, notamment :
 - Parc du Grand Héron, Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier.
 - Parc de la Centrale Saint-Gabriel (vestiges de l'ancien barrage) et centre communautaire, Shannon.
- > Le Nordique spa, Stoneham-et-Tewkesbury.
 - Situé en bordure de la rivière Jacques-Cartier, à Stoneham-et-Tewkesbury.
 - Activités de détente (bains sauna finlandais, bains vapeur turcs, bains-tourbillon extérieurs, massothérapie, bain nordique dans la rivière Jacques-Cartier).

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> > Présence fragile du saumon atlantique. > Sous-valorisation de l'omble de fontaine > Plusieurs grands producteurs forestiers sur le territoire, mais activités encadrées > Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes 	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en valeur du saumon et de l'omble de fontaine (information, sensibilisation, pêche, préserver la qualité de l'eau). > Collaboration avec les grands producteurs forestiers pour préserver la qualité des paysages. > Fort potentiel pour conservation des milieux naturels et des pôles et corridors écologiques.
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> > Aucune infrastructure d'accueil. > Peu de sentiers longeant la rivière (hormis la Liseuse (SCJC) et au Parc national de La Jacques-Cartier). > Pas de lien continu, le territoire est grandement morcelé (les terres publiques ne sont pas contiguës) > La présence de la base de soutien de la 2e division du Canada Valcartier ne permet pas l'établissement d'un circuit continu de canotage et de randonnée. > Problématiques de noyades dans certains secteurs prisés pour la baignade. 	<ul style="list-style-type: none"> > Utilisation extensive des terres publiques à des fins récréatives. > Collaboration avec sociétés privées pour utilisation des rives (ex : grand propriétaire forestier). > Le développement de la pêche au saumon exploré par la CBJC. > Piste cyclable La Liseuse et Vélopieste Jacques-Cartier offrent des potentiels de connexion malgré des contraintes majeures. > Grand potentiel de plusieurs sites donnant accès à la rivière (parc du Grand-Héron (Ste-Catherine), le parc de la Centrale (Shannon), site de la Chapelle (Tewkesbury). > Nombreuses terres publiques (anciens terrains de la Domtar) le long de la rivière.
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> > Présence d'un site d'entreposage de carcasses automobiles (Shannon). 	<ul style="list-style-type: none"> > Paysages bucoliques et diversifiés (rivière encaissée, versants naturels, agroforesterie). > Nombreuses percées visuelles, notamment depuis le réseau routier. > Tracé fondateur du sentier des Jésuites et parcours traditionnel autochtone participent à la charge patrimoniale de la rivière. > Éléments patrimoniaux participent à la valorisation des paysages (pont Clark, chapelle de Tewkesbury). > La seule rivière qui traverse le long de son tracé trois biomes, soit la taïga, la forêt boréale mixte et la forêt feuillue.
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> > Privatisation des rives. > Nuisances sonores (motos et véhicules sport) et circulation rapide (chemin des Équerres). > Quelques carrières-sablières en exploitation et projetées. > Urbanisation désordonnée qui, dans certains secteurs, serait perceptible depuis les rives. > Coupure du territoire occasionnée par la base de soutien de la 2^e division du Canada Valcartier. 	<ul style="list-style-type: none"> > Beaucoup de terres publiques. > Requalification de sites de type cimetières d'automobiles. > Requalification des carrières-sablières.

Contexte de planification

Planification associée

- > SAD de la MRC de La Jacques-Cartier
- > Plan directeur de l'eau de la Jacques-Cartier

Principaux acteurs concernés

- > Organisations municipales
 - MRC de La Jacques-Cartier
 - Municipalités : Stoneham-et-Tewkesbury, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Shannon et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
 - CMQ
- > Organisations gouvernementales
 - Base de soutien de la 2^e division du Canada Valcartier (Armée canadienne)
 - Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
 - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN)
- > Organismes à but non lucratif
 - Corporation du bassin de la Jacques-Cartier
- > Organismes privés
 - Conseil de la Nation Huronne-Wendat

Projets en cours / en planification

- > Projet de corridor riverain de la rivière Jacques-Cartier : conservation et mise en valeur de la rivière Jacques-Cartier par la création d'un parc linéaire dans le corridor riverain, qui s'étendrait de l'embouchure jusqu'au parc national de la Jacques-Cartier. En collaboration avec MRC de Portneuf et CMJC.
- > Projet de réserve aquatique projetée pour la portion aval de la rivière Jacques-Cartier sous analyse par le MELCC (située en aval de Shannon).
- > Projet de mise en valeur des terres publiques

Résultats des consultations

Projets potentiels

- > Aménagement de haltes permettant la pratique d'activités récréatives (pêche, canot, baignade).
- > Aménagement et amélioration de sites bordant la rivière (parc du Grand-Héron, parc des Chutes, halte de la chapelle de Tewkesbury).
- > Mise en valeur de la tourbière de Shannon et accès depuis la Vélopieste Jacques-Cartier-Portneuf
- > Aménagement d'un accès aux Chutes-à-Pageau à partir d'un terrain appartenant à une société forestière.
- > Raccordement de la Vélopieste par le pont de la route de Fossambault.
- > Créer une signalisation commune et distinctive indiquant les percées visuelles.
- > Favoriser l'accès à la rivière par des modes de transports alternatifs, tels que vélos et navettes.



© Expéditions nouvelle vague

Splendide La Majestueuse

La belle et la bête **Tumultueuse** *La draveuse*

Scénique **Vallées encaissées** **Rafting**

Récréotourisme important

Canot/kayak **Saumon/montaison** *Paysages naturels*



© Saumon Québec

Souhais pour la rivière

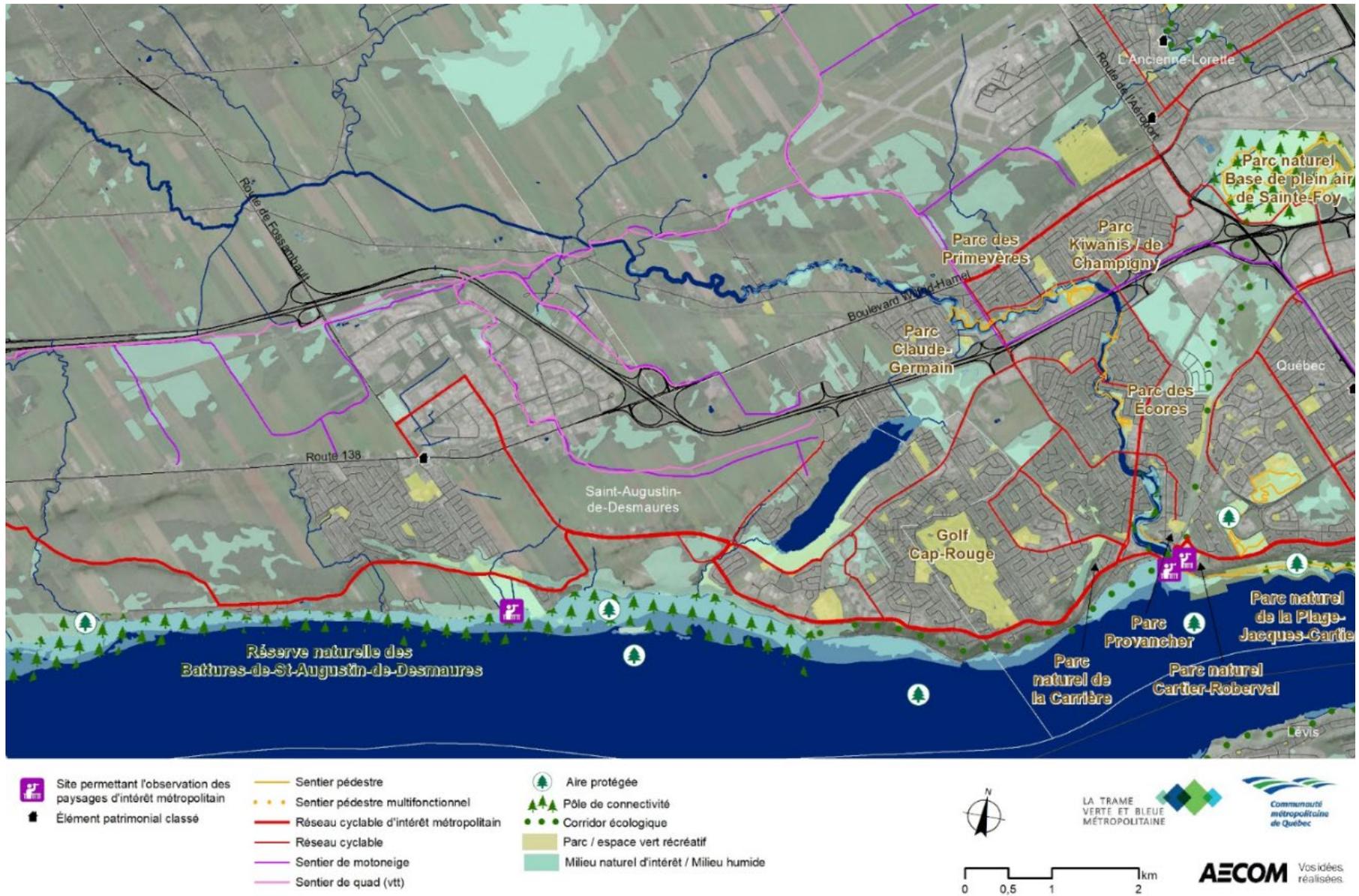
- > Préserver son intégrité
- > Préserver son caractère public
- > Poursuite de la pêche au saumon
- > Développement respectueux
- > Maintien de la qualité/quantité d'eau
- > Préserver le panorama exceptionnel
- > Atténuer la rupture causée par la base de soutien de la 2^e division du Canada Valcartier
- > Maintenir le sentiment d'appartenance
- > Conserver les paysages
- > Améliorer l'accessibilité

Identité de la rivière

- > Saumon
- > Géomorphologie distinctive de la rivière
- > Voie de communication pour les amérindiens
- > Drave 1913-1975
- > Diversité des écosystèmes
- > Activités récréatives toutes saisons
- > Peu urbanisée / très naturelle, beaucoup de boisés
- > Aspect rural et champêtre
- > Base de soutien de la 2^e division du Canada Valcartier
- > Longueur de la rivière
- > Production hydroélectrique

À éviter

- > Rives urbanisées
- > Exploitée de façon insoutenable
- > Privatisée
- > Surfréquentée
- > Source d'eau potable de la ville de Québec



Carte 2 : Coulée verte et bleue de la rivière du Cap Rouge – Portrait du milieu

2. Rivière du Cap-Rouge

Le contenu de cette section est notamment tiré du Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec (2020). La rivière du Cap Rouge est située sur la rive nord du Saint-Laurent et dans l'ouest du territoire de la CMQ. Elle s'étend sur le territoire de l'agglomération de Québec, en parcourant d'abord une petite zone boisée au pied du mont Bélair et s'écoulant ensuite vers l'est en traversant une zone agricole à Saint-Augustin-de-Desmaures. Après son passage sous l'Autoroute 40, elle se dirige vers le sud et traverse un secteur urbain de l'ouest de la ville de Québec où ses méandres sont étroitement liés aux milieux de vie du secteur, notamment par la présence du parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge. Son parcours continue dans un secteur mixte où on retrouve des éléments institutionnels, commerciaux, industriels et récréatifs, et se termine dans le Vieux-Cap-Rouge, secteur recelant un riche patrimoine bâti (75 constructions patrimoniales), archéologique, ferroviaire (Tracel), artistique et culturel, et naturel. Elle se jette finalement dans le fleuve dans la baie de Cap-Rouge, caractérisée par la présence du parc nautique de Cap-Rouge.

Caractéristiques générales

Municipalité(s) traversées (CMQ)

- > Agglomération de Québec :
 - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 - Ville de Québec (arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge)

Affectations du territoire

Secteur nord (mont Bélair → boulevard Hamel) :

- > Zone boisée d'affectation « agricole » sur les premiers 2 km du tracé.
- > Secteur agricole (terres cultivées) avec secteurs résidentiels de faible densité (12 km suivants).
- > Lots riverains de tenure privée (terres agricoles ou terrains résidentiels).

Secteur sud (boulevard Hamel → embouchure) :

- > Milieu d'affectation « espace vert » sur la majorité des rives, bordé de milieux résidentiels d'affectation « urbaine ».
- > Lots riverains surtout publics (Ville de Québec). Tenure privée : lots commerciaux du secteur Champigny et lots résidentiels dans le secteur soumis aux marées.

Bassin versant et qualité de l'eau

- > Superficie du bassin versant : 87 km², dont 51 km² sur le territoire de la ville de Québec.
- > 13 principaux tributaires, dont les ruisseaux Bélair et d'Eau Claire, qui prennent leur source au pied du mont Bélair.
- > Qualité de l'eau se dégrade de l'amont vers l'aval; influencée par les périodes de pluie en raison des branchements croisés et des surverses, l'occupation du sol ainsi que la présence du réseau routier. Une bonne couverture forestière contribue à préserver la qualité de l'eau.

Autres caractéristiques du milieu

- > Rivière traversée par l'autoroute 40, près de Le Gendre, et par plusieurs rues et routes d'importance (route de Fossambault, Jean-Gauvin, boul. Wilfrid-Hamel, rue du Domaine, boul. de la Chaudière, rue Saint-Félix).
- > Près de son embouchure, la rivière est longée et traversée par le Tracel, un viaduc ferroviaire propriété du CN.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > La rivière s'étend dans les Basses-terres du Saint-Laurent. Des parties de son bassin versant s'étendent toutefois dans les Laurentides méridionales (nord-ouest) et les Appalaches (sud-est).
- > Le bassin-versant est recouvert en partie de dépôts meubles (argiles, sables et gravier) qui datent du Quaternaire. La mer de Champlain y a laissé des dépôts marins de particules fines (limon ou argile) où on observe aujourd'hui la plupart des terres agricoles.
- > La section amont du bassin versant de la rivière du Cap Rouge présente naturellement un relief accidenté avec des élévations oscillant entre 110 et 482 m. Au niveau des Basses-terres, le relief est relativement peu accidenté et passe d'une zone intermédiaire de grandes terrasses, légèrement déclinées (la terrasse de l'Ancienne-Lorette), à une zone aval correspondant à la dépression de Limoilou/Cap-Rouge. L'élévation générale de ces deux zones se situe entre 60 m (zone intermédiaire) et 20 m (zone aval) (ÉcoVision, 2003).

Aires protégées

- > Présence d'un habitat faunique – aire de concentration d'oiseaux aquatiques dans le fleuve St-Laurent, à l'embouchure de la rivière.

Milieux naturels d'intérêt

- > La majorité des rives et des îles de la Cap Rouge, entre son embouchure et le rang St-Denis, sont identifiées comme un « territoire d'intérêt écologique » dans le SAD de l'Agglomération de Québec ainsi que dans le Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec (2014).
- > L'action des marées, présente à l'embouchure de la rivière, crée un estuaire particulièrement riche où l'on trouve des habitats floristiques et fauniques de grande valeur. Il s'agit d'un atout unique à la rivière du Cap Rouge, la seule rivière de Québec dont l'embouchure n'a pas été artificialisée par la construction d'un barrage ou d'une autoroute.

Connectivité écologique

- > La partie aval (soumise aux marées) du Parc des Sentiers-de-la-Rivière-Cap-Rouge est identifiée comme pôle de connectivité écologique (#32) dans l'étude de CIMA+ (2018). La portion nord du parc est identifiée comme potentiel d'élargissement des corridors écologiques.

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Une grande partie du tracé de la rivière se retrouve dans des unités de paysages d'intérêt métropolitain :
 - Buttes du Capsa (G-01-01): Forestier et partiellement agricole; Nord et sud de l'unité bordés par les éléments de rupture: autoroute, chemin de fer et lignes de transport d'électricité.
 - Plateau de Cap-Rouge et terrasse de Saint-Augustin-de-Desmaures (F-05-01): Très forte concentration d'éléments de rupture au centre et au pourtour de l'unité; Ouverture dans le paysage produite par le lac de Saint-Augustin; Paysage ouvert et accessibilité visuelle par l'entremise du réseau récréatif; Absence d'élément d'attrait exceptionnel.
 - Escarpements des plages Jacques-Cartier et Saint-Laurent (E-04-09) : Bande riveraine avec vue ouverte sur le fleuve.

Points de vue et bassins visuels du fleuve

- > Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain: Marina de Cap-Rouge (#122) et parc Cartier-Roberval (#16).
- > Bassins visuels : secteur aval (du parc des Écores à l'embouchure) est situé dans un bassin visuel rapproché.

Éléments repère et d'intérêt

- > Le viaduc ferroviaire nommé « Tracel de Cap-Rouge », permettant aux trains de franchir la vallée de la rivière.

Caractéristiques récréatives

Réseaux et parcs linéaires

- > Éléments récréatifs principalement présents dans la section sud de la rivière (entre boulevard Hamel et embouchure).
- > Parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge :
 - Trois secteurs non-contigus, nécessitant de passer par quelques rues.
 - Relie plusieurs parcs urbains et compte de nombreux accès piétonniers.
 - Connection aux battures du fleuve par le parc de la Plage-Jacques-Cartier, lui-même relié au sentier des Grèves et à la promenade Samuel-De Champlain.
 - Connection au Parc Cartier-Roberval.
- > Piste cyclable en bordure de la rivière dans le secteur Champigny.
- > Piste cyclable dans le secteur Cap-Rouge.

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Parc nautique de Cap-Rouge : rampe de mise à l'eau
- > Mis à part quelques accès aux randonneurs en rive, il n'y a pas d'autres accès publics à la rivière.

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > Navigation sur la rivière possible qu'à partir du parc nautique ainsi qu'en période de hautes marées, de l'embouchure au pont Gaudarville (boulevard Chaudière). La présence du seuil au fil de l'eau constitue un obstacle d'importance pour les activités récréatives en ne permettant pas la libre circulation des embarcations de part et d'autre de la structure.
- > Secteur du Parc nautique intégré à la Route bleue Québec–Chaudière-Appalaches.

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

- > Parcs urbains Primevères, Champigny et Kiwanis (entre Jean-Gauvin et l'A-40).
- > Parc des Écores
 - Accès à la rive est de la rivière à partir du Mail Cap-Rouge
 - Terrains sportifs, aire de pique-nique, aire de jeux, patinoire en saison hivernale.
- > Parc Antoine-Martin
 - Accès à la rive ouest
 - Secteur davantage axé sur la promenade.
- > Quelques parcs urbains (des berges, des Meuniers, de Chauray et de Lorraine) entre rue Provencher et l'embouchure.
- > Entre la rue Provencher et l'embouchure, on retrouve quelques parcs urbains (des berges, des Meuniers, de Chauray et de Lorraine).
- > À proximité de l'église, un pont piéton relie deux rives du parc des Sentiers de la Rivière-du-Cap-Rouge, et donne accès à des sentiers pédestres riverains et un belvédère offrant un panorama sur la rivière.
- > Parc nautique de Cap-Rouge – Pôle de l'embouchure :
 - Offre une diversité d'activités, d'infrastructures et de services,
 - Location d'embarcations, excursions en ponton.
 - Pêche sportive pratiquée à l'embouchure de la rivière où se concentrent plusieurs espèces de poissons résidents ou en provenance du fleuve.

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> > Présence de sentiers informels et infrastructures légères (ponceaux, passerelles, abris) aménagés par les résidents dans section au nord du boul. Hamel. > L'agrile du frêne menace le secteur nord. > Érosion des berges en milieux agricole et urbain. > Dégradation de la qualité des eaux en amont. > Grande présence d'espèces végétales exotiques envahissantes, notamment la berce du Caucase. > Absence de corridors de biodiversité pour le déplacement de la faune et la flore et discontinuité de la bande de protection riveraine. 	<ul style="list-style-type: none"> > Plusieurs îlots de milieux naturels pouvant être connectés.
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> > Peu d'accès dans le secteur au nord de l'autoroute 40. > Discontinuité causée par la présence de l'autoroute 40 au nord, ainsi qu'entre le vieux Cap-Rouge et le fleuve dans le secteur de l'embouchure. > Au sud de l'autoroute 40, interruption de sentiers à quelques endroits pour rejoindre le réseau routier. > Mauvaise cohabitation entre les piétons et les cyclistes dans les sentiers. > Navigation n'est pas possible lors des marées basses et en tout temps au-delà du seuil au fil de l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> > Possibilité d'optimiser le potentiel récréotouristique de la rivière en lien avec le milieu aquatique et en fonction des marées; > Présence de milieux institutionnels (écoles, parcs, institutions, etc.) de part et d'autre de la rivière pouvant être connectés. > Présence de plusieurs parcs urbains. > Ambiance artistique et culturelle du secteur distinctive. > Aménagement prévu du futur terminus du tramway. > Requalification prévue du site de la poterie, du garage municipal, du secteur Saint-Félix et du boulevard Chaudière. > Présence de 3 sites répertoriés pour l'observation d'oiseaux (Parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge, Marina de Cap-Rouge et Plage Jacques-Cartier).
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> > Méconnaissance et mise en valeur déficiente des paysages iconiques et des témoins de l'histoire au long du parcours. 	<ul style="list-style-type: none"> > Ambiance artistique et culturelle du secteur distinctive. > Inventivité technique et unicité du Tracel. > Paysage fluvial rythmé par les marées. > Paysages distinctifs des autres rivières.
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> > Tenure privée des terrains riverains ; contrainte à l'aménagement de sentiers et à la pratique d'activités récréatives. > Les zones d'accueil, les entrées ou seuils sont mal définis et intégrés à la trame urbaine. > Empiètement sur la propriété publique dans le parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge. > Le stationnement du secteur de la péninsule est difficile à gérer en raison d'une demande excédant l'offre. 	<ul style="list-style-type: none"> > Présence du transport en commun, qui pourrait être adapté à une demande touristique. > Rivière encadrée par de nombreuses rues et artères qui peuvent facilement être reliées.

Sources : Ville de Québec. 2018. Rapport de consultation publique – Révons nos rivières et Ville de Québec. 2019. Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec.

Contexte de planification

Planification associée

- > Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec
- > Plan directeur de l'eau de l'OBV de la Capitale
- > Schéma d'aménagement de l'Agglomération de Québec

Principaux acteurs concernés

- > Organisations municipales
 - Ville de Québec
 - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- > Organisations gouvernementales
 - N/A
- > Organismes à but non lucratif
 - Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge
 - Organisme des bassins versants de la Capitale
 - Maison Léon-Provancher
- > Organismes privés
 - N/A

Projets en cours / en planification

- > Aménagement du parc du Tracel (Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec) – moyen terme.
- > Consolidation des sentiers de la rivière et mise en valeur des boisés de la rive droite sur les terrains à vocation commerciale du secteur Jules-Verne (Champigny) – long terme.
- > Consolidation des sentiers dans le secteur de l'autoroute Félix-Leclerc par la construction d'une nouvelle passerelle – long terme.
- > Construction d'une maison de l'eau – vision long terme.

Résultats des consultations (Ville de Québec – Rêvons nos rivières)

Souhaits pour la rivière

Activités

- > Favoriser le canotage : écluse (comme au bassin Louise) ; portage balisé ; mise à l'eau aménagée avec toilettes ; espace pour se changer (comme à l'Île Enchanteresse) ; tables à pique-nique.
- > Location de jumelles au centre nautique.
- > Secteur d'Anacolor : avec reboisement, accès à l'eau, un parc, des espaces de détente pour être proches de la rivière
- > Indiquer le début des sentiers sur l'avenue Blaise-Pascal.

Accessibilité, sentiers et connexions

- > Continuer les sentiers vers le nord de la passerelle, en longeant les rives, soit d'un bord soit de l'autre, dans le but de rejoindre le parc des Écores.
- > Améliorer l'accès pour les personnes à mobilité réduite, pour pouvoir se stationner proche, aller au bord du fleuve et y rester assis sur un banc. Le stationnement actuel est souvent occupé et plus loin, la distance à parcourir est trop grande.
- > Ajouter un pont suspendu sur la structure existante du pont du boulevard de la Chaudière pour traverser de l'autre côté.
- > Mettre en place une mise à l'eau au parc Robert-L.-Seguin par la rue Josie-Quart ou par la rue Louise-Fiset (au niveau du pont).

Sécurité

- > Sécuriser la traverse piétonnière entre le parc nautique et la rivière.
- > Sécuriser le secteur de la rivière un peu plus au nord, où il y a une digue (secteur dangereux pour les canots).
- > Sécuriser la descente pluviale vers la plage Jacques-Cartier. Il y a perte de berges sur 100 pieds.

Culture et patrimoine

- > Mettre en valeur les fouilles archéologiques entre le stationnement du parc Cartier-Roberval et le parc de la Plage-Jacques-Cartier.
- > Mettre en valeur le tracel : une tyrolienne avec le tracel ! Il y a un fort engouement pour le mettre en valeur (décoration, éclairage, etc.).
- > Ressortir des cartons le travail d'étudiants en design qui avaient proposé des designs pour le tracel.
- > Que la Ville acquiert et aménage une maison au pied de la côte de Cap-Rouge comme centre d'interprétation de la rivière, de la nature, de l'histoire, de l'art et de la vie des Carougeois. La Maison Blanchette conviendrait de façon remarquable.
- > Que la Ville identifie la « rivière du Cap-Rouge » sur tous les ponts et les passerelles qui permettent de la franchir.
- > Lancer un concours auprès des artistes locaux afin de recevoir des propositions d'affichage stylisées et variées et choisir les plus méritantes.

Identité

Site de création de la première colonie

Le paysage changeant, les marées

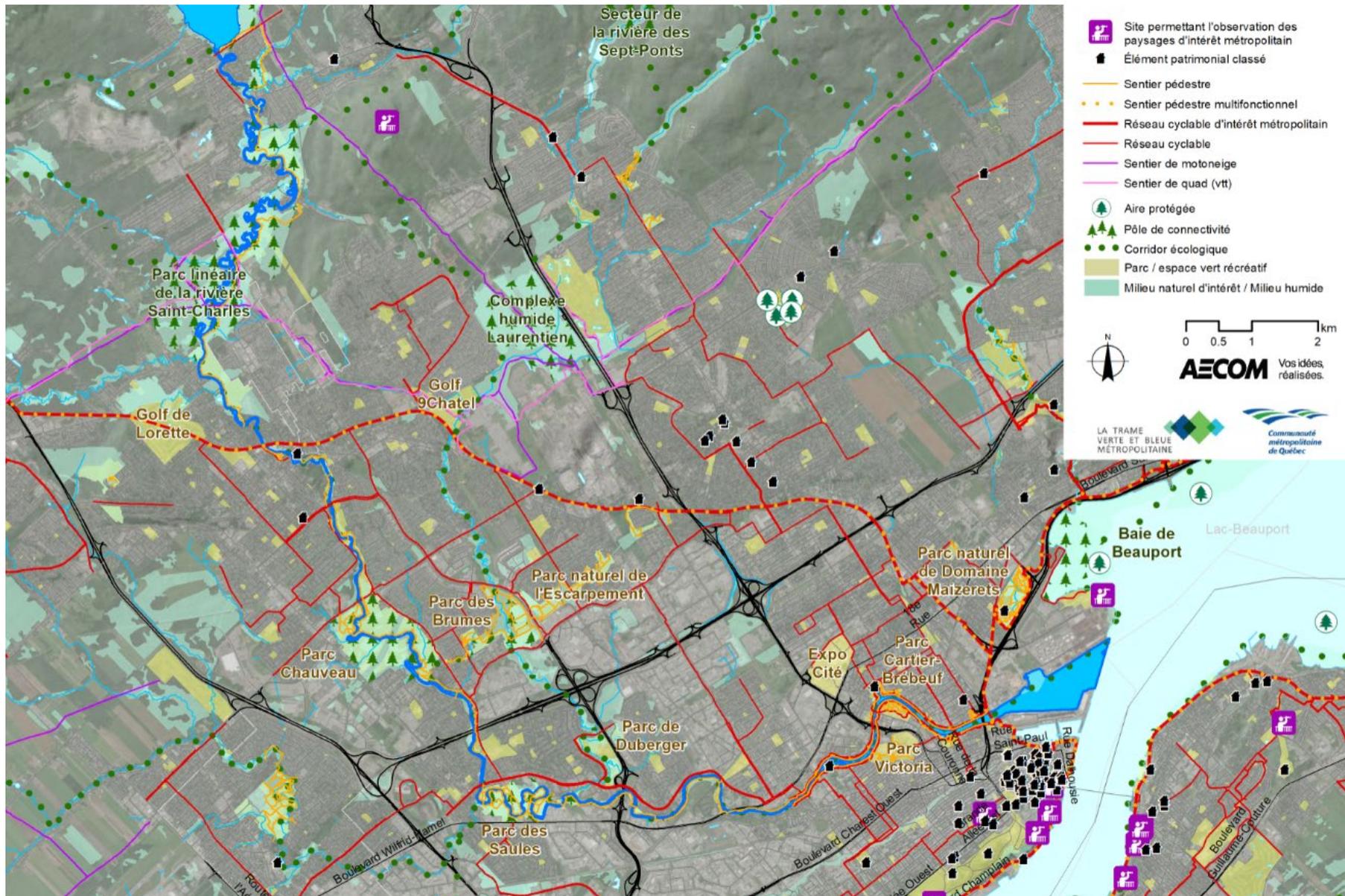
L'inventivité technique du Tracel

La créative

Secteur agricole en perpétuelle transformation

Potential d'aménagement du site de la poterie

Une concentration d'art et de culture



Carte 3 : Coulée verte et bleue de la rivière Saint-Charles – Portrait du milieu

3. Rivière Saint-Charles

Le contenu de cette section est notamment tiré du Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec (2020). La rivière Saint-Charles est située sur la rive nord du Saint-Laurent, au centre-ouest du territoire de la CMQ. Elle sillonne le territoire de la ville de Québec, du nord vers le sud-est, en traversant les arrondissements de La Haute-Saint-Charles, Les Rivières et La Cité-Limoilou. À partir du lac Saint-Charles, d'où elle prend sa source, la rivière coule du nord au sud en milieu urbain sur environ 33 km et se déverse dans le fleuve Saint-Laurent au niveau du Port de Québec. Au fil de son parcours, elle traverse des axes routiers d'importance, dont les autoroutes Félix-Leclerc, Robert-Bourassa, Laurentienne et Dufferin-Montmorency, ainsi qu'un milieu urbain dense et diversifié. Le parc linéaire de la rivière Saint-Charles s'étend sur la totalité du tracé de la rivière et est ponctué de plusieurs parcs urbains permettant la pratique de diverses activités. Une partie d'un affluent de la Saint-Charles, la rivière du Berger, fait partie de cette coulée verte et bleue en raison de la présence de différents parcs mis en réseau avec celui de la rivière Saint-Charles, dont le parc de la rivière du Berger, financé par l'entente pour la mise en place de la Trame verte et bleue métropolitaine.

Caractéristiques générales

Municipalité(s) traversées (CMQ)

- > Agglomération de Québec :
 - Ville de Québec (Arrondissements La Haute-Saint-Charles, Les Rivières et La Cité-Limoilou)

Affectations du territoire

Secteur nord (lac Saint-Charles → prise d'eau potable du Château d'eau) :

- > Zone d'affectation « urbaine » ; rives majoritairement d'affectation « espace vert ».
- > Secteur boisé d'affectation « forêt », entre les secteurs de Lac-Saint-Charles et de Loretteville.
- > Portion aval en zone d'affectation « urbaine ».
- > Rives en majorité de tenure privée, sauf un grand lot où est située l'usine de traitement des eaux ainsi qu'une partie du parc linéaire (Ville de Québec).
- > Terrains d'affectation « forêt » sur la rive est : territoire autochtone (Nation Huronne-wendat).

Secteur sud (prise d'eau → embouchure) :

- > Milieu densément urbanisé, d'affectation « urbaine ». Rives majoritairement « espace vert ».
- > Secteurs des Saules et centre-ville d'affectation « corridor structurant » (axes de transport en commun à haute fréquence ; grande variété d'activités, d'intensités et de caractéristiques urbaines).
- > Lots riverains presque tous de tenure privée, à part les parcs publics. La Ville de Québec a plusieurs ententes de servitude avec des propriétaires privés pour l'exploitation des sentiers

Secteur de la rivière du Berger :

- > Rivière et rives d'affectation « espace vert ».
- > Milieu environnant diversifié (résidentiels, commerciaux et industriels).
- > À l'embouchure, secteur affecté « corridor structurant ».
- > Lots riverains majoritairement de tenure publique (Ville de Québec).

Bassin versant et qualité de l'eau

- > Superficie du bassin versant : 540 km², dont 301 km² se trouve sur le territoire de la ville de Québec.
- > Principaux cours d'eau du bassin versant : rivières des Hurons, Jaune, Hibou, Nelson, du Berger et Lorette.
- > Lacs d'importance : Saint-Charles, Beauport, Delage, Durand, des Roches, Trois Petits lacs, Clément et Laberge.
- > Depuis les 7 dernières années, la qualité de l'eau est bonne ou satisfaisante aux 2 stations les plus en amont, alors que la qualité se dégrade plus en aval. À partir du parc des Saules, la qualité est mauvaise en raison de l'apport de l'affluent de la Lorette.

Autres caractéristiques du milieu

- > Milieu fortement urbanisé : rivière passe sous 4 autoroutes (40 - Félix-Leclerc, 740 - Robert-Bourassa, 973 - Laurentienne et 440 - Dufferin-Montmorency), ainsi que de nombreuses artères collectrices structurantes.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Le sous-bassin de la rivière Saint-Charles présente différentes formes de relief et généralement une faible pente, mis à part des pentes très fortes dans ce qu'on appelle communément le canyon de la rivière Saint-Charles, situé dans le secteur de Loretteville et du parc Chauveau.
- > La rivière traverse 2 régions géologiques : de sa source à la chute Kabir Kouba, la rivière s'écoule dans le Bouclier canadien, caractérisé par une assise géologique de roches métamorphiques. La portion située en aval jusqu'à l'embouchure s'étend sur les Basses-terres du Saint-Laurent, caractérisées par la présence de roches sédimentaires (calcaire, grès et shale) ainsi que des dépôts argileux provenant des mers de Champlain et de Goldwaith.
- > À la limite du bouclier canadien et des Basses-terres du Saint-Laurent s'écoule la chute Kabir Kouba, d'une hauteur de près de 30 mètres.
- > Entre l'autoroute 40 et le pont Scott, on retrouve une zone de débordement; un paysage de méandres, naturel et résilient, accessible, mais peu visible. C'est un secteur de connexion avec les affluents du Berger et Lorette.

Aires protégées

- > Il n'y a pas d'aires protégées aux abords de la rivière Saint-Charles, mis à part autour du lac Saint-Charles (à l'extérieur de la zone d'étude).
- > Certaines sections du parc linéaire sont toutefois affectées à un zonage d'espace de conservation naturelle.

Milieux naturels d'intérêt

- > Les rives de la rivière Saint-Charles sont en forte majorité identifiées comme « territoire d'intérêt écologique » dans le SAD de l'Agglomération de Québec.
- > Plusieurs secteurs de la rivière sont identifiés dans le Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec (2014).

Connectivité écologique

- > Rivière Saint-Charles - 3 pôles de connectivité :
 - Partie amont du parc linéaire de la rivière Saint-Charles
 - Parc Chauveau
 - Parc Les Saules
- > Rivière du Berger - 1 pôle a été défini : parc de l'Escarpement.
- > Deux corridors écologiques :
 - Baie de Beauport – rivière Saint-Charles – Réserve naturelle des Marais-du-Nord.
 - Exutoire du lac Saint-Charles – complexe humide Laurentien – rivière du Berger – parc Les Saules.

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Quelques sections de la rivière se retrouvent dans une unité de paysages d'intérêt métropolitain :
 - Terrasses de Beauport (F-02-03) : Présence de plusieurs d'éléments de rupture, dont 10 lignes de transport d'électricité, de plusieurs postes de transformation et de l'autoroute Laurentienne.
 - Dépression de la rivière Saint-Charles (F-03-01) : Multiplicité des éléments de rupture : Lignes de transport d'électricité, chemin de fer, autoroutes et réservoirs; Grande accessibilité visuelle par l'entremise du réseau routier.

Points de vue et bassins visuels du fleuve

- > Aucun point de vue identifié au PMAD
- > Bassins visuels : à partir du pont de l'Autoroute 440 jusqu'à l'embouchure, le secteur situé dans un bassin visuel rapproché.

Éléments repère et d'intérêt

- > Prise d'eau (Château d'eau)
- > Canyon et chute Kabir Kouba

Éléments patrimoniaux

- > Église de Notre-Dame-de-Lorette
- > Maison Savard
- > Hôpital général de Québec
- > Lieu historique national du Canada Cartier-Brébeuf
- > École Saint-Charles-de-Hedleyville
- > Centre d'interprétation du Vieux-Port-de-Québec
- > Château d'eau

Caractéristiques récréatives

Réseaux et parcs linéaires

- > Parc linéaire de la rivière Saint-Charles.
- > Piste cyclable du Corridor des Cheminots (route verte).
- > Corridor du littoral (route verte).

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Rivière accessible à de multiples endroits, à partir du parc linéaire.
- > Canots Légaré : mise à l'eau et location d'embarcations (seul site de mise à l'eau d'embarcations le long de la rivière).
- > Autres accès informels ou non officiels ; notamment celui situé à proximité du pont à patates (boulevard de la Colline).

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > Partie en amont de la chute Kabir Kouba calme et sans rapide. Pratique du canot, du kayak, du Rabaska et planche à pagaie.
- > Partie aval de la rivière : mauvaise qualité de l'eau limite la pratique d'activités récréatives.
- > Événements centrés sur la descente de la rivière :
 - Festival Vagues-en-ville – permet de descendre la rivière Saint-Charles à partir du parc Chauveau et propose un service de navette en continu (s'adresse aux pagayeurs intermédiaires et avancés).
 - Fête de la rivière Saint-Charles – parcours de 10 km du parc Les Saules au parc de la Pointe-aux-Lièvre, à pied ou en embarcation nautique.

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

Secteur nord (lac Saint-Charles → prise d'eau potable du Château d'eau) :

- > Centre écologique Léopold-E.-Beaulieu :
 - Bâtiment d'accueil à l'embouchure du lac et près du barrage.
 - Lieu de sensibilisation à la gestion écologique des eaux du bassin versant de la rivière Saint-Charles.
- > Parc du Château-d'Eau :
 - Accès aux sentiers pédestres et à un parcours canotable de 10,7 km.
 - Projet de la TVB en développement pour aménager le parc et étendre le réseau de sentiers.

Secteur sud (prise d'eau → embouchure) :

- > Parc Chauveau : vaste espace naturel de grande qualité.
 - Halte de services accessible aux personnes à mobilité réduite, terrains de soccer, aires de jeux, sentiers pédestres et pistes de ski de fond.
- > Parc des Saules :
 - Sentiers pédestres, raquette, jeux d'enfants, pêche et animation estivale.
 - Centre d'interprétation (Maison O'Neill).
- > Parc Victoria :
 - Infrastructures sportives (soccer, volleyball, baseball, basketball, tennis, planche à roulettes et hockey). Stade municipal.
 - Maison Dorion-Coulombe : bâtiment d'accueil avec services et interprétation.
- > Parc de la Pointe-aux-Lièvres :
 - Sentier glacé, sentier de ski de fond, glissades, sentier piéton, piste cyclable.
- > Lieu historique national Cartier-Brébeuf :
 - Parc fédéral avec sentier d'interprétation, aire de pique-nique et belvédère.
- > Marina Saint-Roch :
 - Premier point de service au parc linéaire de la rivière Saint-Charles.
 - La piscine municipale la plus achalandée sur le territoire de la ville de Québec.

Secteur de la rivière du Berger :

- > Parc des Moulins (géré par la CCNQ).
- > Parc de la rivière du Berger :
 - Piste multifonctionnelle.
- > Parc de l'Escarpement :
 - Vaste parc fréquenté par de multiples espèces d'oiseaux.
 - Sentiers longeant la rivière, aires de jeux.
- > Parc Duberger :
 - Sentier pédestre, terrains sportifs, aréna, aire de pique-nique, jeux et jeux d'eau.

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> > Le lac Saint-Charles, où la rivière prend sa source, est un écosystème fragile qui démontre des problématiques de détérioration. > Présence du barrage Samson : nécessaire pour éviter les inondations, mais améliorations actuellement à l'étude pour optimiser la gestion de réduction des sédiments, du niveau d'eau, etc. > Présence ponctuelle de frênes, susceptibles d'être affectés par l'agrile du frêne. > Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes (phragmite, renouée du Japon). > Problématique d'érosion (notamment aux parcs des Saules et Chauveau). 	<ul style="list-style-type: none"> > Zones inondables à protéger et à valoriser (notamment dans le parc des Saules).
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> > La qualité de l'eau de la rivière dans sa portion aval ne rencontre pas toujours les critères du MELCC pour les usages récréatifs. > L'autoroute Laurentienne agit comme une frontière entre les parcs, les espaces publics et la rivière. > Manque d'intégration avec la rivière dans le cas de plusieurs parcs (parc Victoria, parc des Eaux-Fraîches). > Plusieurs besoins spécifiques au parc Chauveau, qui connaît une nouvelle population limitrophe en forte augmentation : <ul style="list-style-type: none"> o Manque d'aménagements, de services et de sentiers. o Absence de connexions entre les deux rives de la rivière et avec les quartiers. 	<ul style="list-style-type: none"> > La réfection du barrage Samson permettra de mieux gérer le niveau d'eau et favorisera la pratique d'activités nautiques. > Maintien des mesures favorisant l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière. > Intérêt pour la pêche sportive et l'observation des oiseaux. > 5 pôles au grand potentiel : Plaines de la basse ville ; Parcs des Saules et du Berger ; Parc Chauveau ; Chute Kabir-Kouba ; Accès au lac Saint-Charles. > Potentiel de création de réseaux verts et actifs entre la rivière et la trame urbaine, à l'endroit du secteur Victorin-Beaucage.
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> > Fermeture visuelle vers la rivière depuis les espaces publics à certains endroits. 	<ul style="list-style-type: none"> > Présence d'un riche bassin de patrimoine architectural. > Actrice et témoin de la fondation et du développement de Québec, la rivière Saint-Charles a beaucoup d'histoires à raconter sur ces sujets, qui pourraient être davantage mis en scène le long de ses berges (le Vieux-Québec, Wendake, ses racines naturelles, etc).
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> > Manque de portes d'entrée dans les pôles d'attraction tels le parc Chauveau, le parc des Saules et l'accès à la Saint-Charles, entre autres. > Forte urbanisation du territoire traversé par la rivière. Manque de liens entre le tissu urbain, les rives, les rivières et les espaces verts. 	<ul style="list-style-type: none"> > Possibilité de mieux intégrer la rivière à la trame urbaine dans le cadre des projets de requalification. > Forte densité du territoire peut favoriser la création de liens.

Sources : Ville de Québec. 2018. Rapport de consultation publique – Rêvons nos rivières et Ville de Québec. 2019. Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec.

Contexte de planification

Planification associée

- > Plan des rivières de la Ville de Québec
- > Plan directeur de l'eau de l'OBV de la Capitale

Principaux acteurs concernés

- > Organisations municipales
 - Ville de Québec
 - Mandat d'opération de la brigade de l'eau / volet nautique (entente 2018-2020)
 - Nation Huronne-Wendat – Wendake
 - CMQ
- > Organisations gouvernementales
 - N/A
- > Organismes à but non lucratif
 - Organisme des bassins versants de la Capitale
 - Société de la Rivière-Saint-Charles : protocole d'entente avec la Ville (2018-2020) pour l'entretien des sentiers pédestres, sur une base annuelle. Dans le cadre de ce protocole, la Société fait également l'entretien estival des sentiers du parc de l'Écartement et du parc de la Rivière-du-Berger. Ces deux derniers parcs ne sont pas entretenus l'hiver.
 - La Société a le mandat d'opération du volet nautique de la brigade de l'eau (entente 2018-2020)
- > Organismes privés
 - N/A

Projets en cours / en planification

- > Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec :
 - Réaménagement du parc de la Pointe-aux-Lièvres (court terme)
 - Réaménagement du site de la marina Saint-Roch et du parc Gilles-Lamontagne (moyen terme)
 - Réaménagement du parc des Saules, incluant l'aménagement d'une piste multifonctionnelle entre Père-Lelièvre et W-Hamel (en cours de réalisation).
 - Aménagement et officialisation de la mise à l'eau dans le secteur du pont à Patates (en cours de planification – court terme)
- > Réaménagement du site du Château d'eau
- > Mise en œuvre du plan directeur du parc Chauveau (Phase I de mise en œuvre en cours de planification. Quelques projets priorités à court terme ; d'autres actions seront réalisées à moyen et long terme)
- > Signalisation du parc de la rivière du Berger (court terme).
- > Préparation des panneaux d'interprétation du secteur de la Ferme à proximité de la rivière Du Berger (moyen terme)
- > Restauration des panneaux désuets le long du parc linéaire de la rivière Saint-Charles (en continu).
- > Réalisation d'un projet pilote de plantation d'un îlot sableux à l'aide de plantes aquatiques à proximité de la marina Saint-Roch (projet potentiel à moyen terme).
- > Réaménagement du boulevard Neuvialle et de l'entrée nord du parc des Saules (en cours de planification – court terme).
- > Réaménagement du parc Robert-Cardinal. En cours de planification (court terme).
- > Acquisition de propriétés pour permettre l'aménagement de sentiers (en continu)

Résultats des consultations (Ville de Québec – Rêvons nos rivières)

Souhaits pour la rivière (secteur Chauveau)

Accessibilité, sentiers et connexions

- > Mieux connecter les quartiers au nord du parc Chauveau avec le parc.
- > Connecter les boulevards l'Ornière et Saint-Jacques avec un sentier multifonctionnel (vélo + marche) le long de la ligne d'Hydro-Québec.
- > Connecter le coin de l'avenue du Costebelle avec le parc Chauveau en y aménageant une entrée officielle et une passerelle pour rejoindre les sentiers et la rue Arsenault.
- > Connecter le parc Chauveau et le parc de l'Escarpement.
- > Connecter le parc des Saules et le parc Chauveau.

Signalisation et communication

- > Rendre la piste cyclable qui relie la rue Pincourt à l'avenue Chauveau plus évidente, plus visible.
- > Continuer la piste cyclable du pont Scott vers l'avenue Chauveau.

Culture et patrimoine

- > Mettre en valeur le patrimoine historique agricole du secteur : l'ancienne école de rang ou encore les anciennes fermes agricoles (rue Paquet)

Identité

Village amérindien de Stadaconé

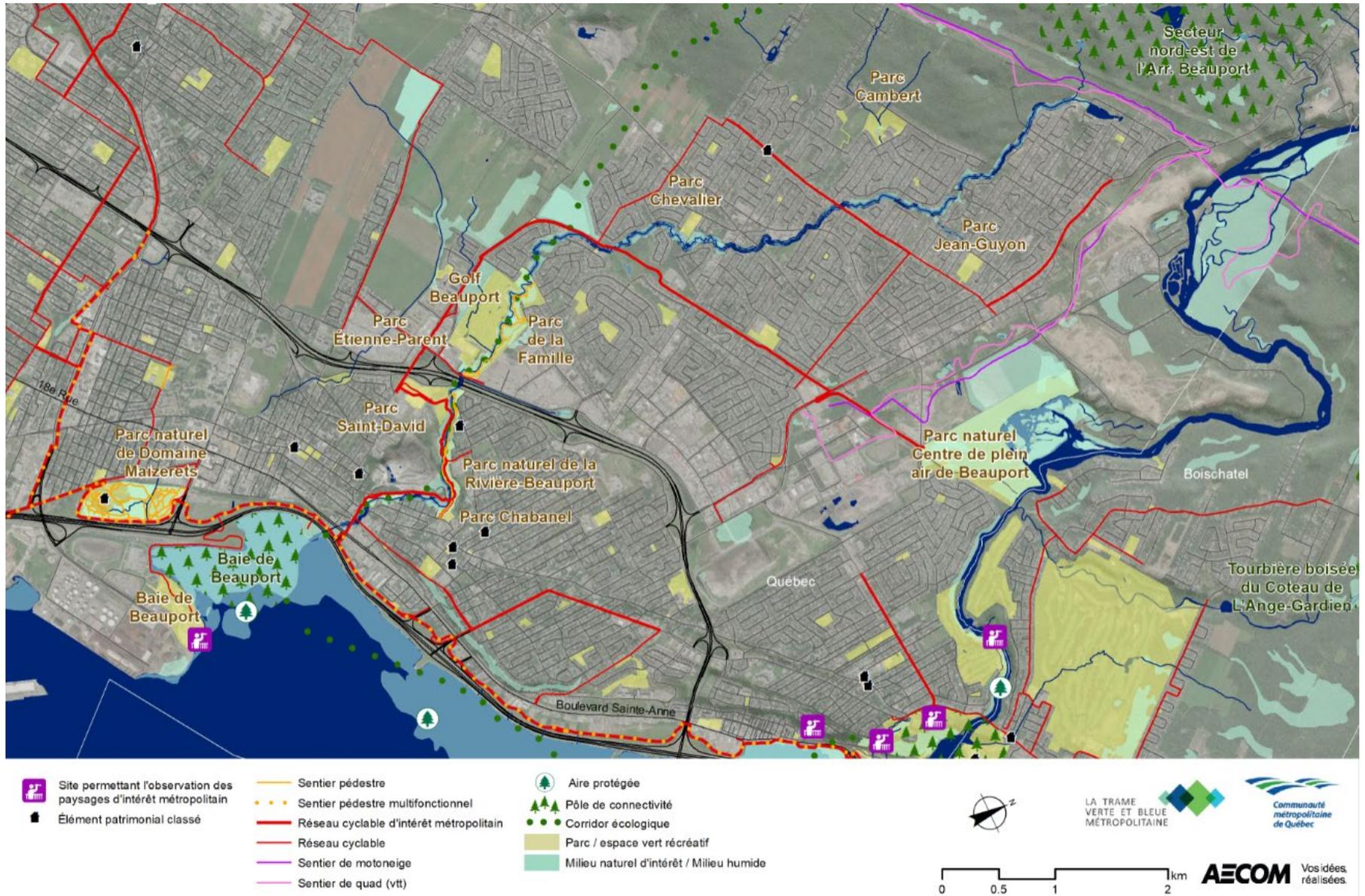
**Le premier hivernage
de Jacques-Cartier**

Le berceau du peuplement

La
fondatrice

La proximité du Vieux-Québec

*La présence actuelle des
Premières Nations sur ses rives*



Carte 4 : Coulée verte et bleue de la rivière Beauport – Portrait du milieu

4. Rivière Beauport

Le contenu de cette section est notamment tiré du Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec (2020). La rivière Beauport est située sur la rive nord du Saint-Laurent, au centre du territoire de la CMQ. Elle traverse le territoire de l'arrondissement de Beauport, à l'extrémité est du territoire de la ville de Québec. À partir du lac John, d'où elle prend sa source, la rivière coule du nord au sud sur environ 10 km en milieu urbain et se déverse dans le fleuve Saint-Laurent au niveau des battures de Beauport. Au fil de son parcours, elle traverse des axes routiers d'importance dont le boulevard Louis XIV, la rue Seigneuriale, l'Autoroute 40, le boulevard Sainte-Anne et l'autoroute Dufferin-Montmorency, ainsi qu'un milieu urbain diversifié. Le parc de la Rivière-Beauport permet déjà de découvrir, parcourir et traverser la rivière dans sa partie aval. La réalisation en cours du projet de parc de la Rivière Beauport, dans le cadre de la Trame verte et bleue métropolitaine, permettra d'agrandir et consolider le parc jusqu'à sa source, au lac John.

Caractéristiques générales

Municipalité(s) traversées (CMQ)

- > Agglomération de Québec : Ville de Québec (Arrondissement Beauport)

Affectations du territoire

Secteur nord (source → boulevard Louis-XIV) :

- > Zone résidentielle d'affectation urbaine.
- > Extrémité nord-ouest borde un grand secteur boisé d'affectation « forêt ».

Secteur centre (boulevard Louis-XIV → A-40) :

- > Milieu d'affectation « urbaine » sur un peu plus de la moitié du parcours.
- > À partir de la rue Pierre-Paul-Bertin, rives d'affectation « espace vert » jusqu'à l'autoroute 40. Milieu urbain environnant caractérisé par des secteurs résidentiels & un secteur d'affectation « commerce majeure » à proximité de l'autoroute 40.

Secteur sud (A-40 → embouchure) :

- > Affectation « espace vert » jusqu'à son l'embouchure dans le fleuve.
- > Milieu environnant diversifié, mixité urbaine (milieux résidentiels, institutionnels, industriels et commerciaux, carrière en exploitation).
- > Présente du Site patrimonial de Beauport et de l'avenue Royale, une touristique riche en histoire.

Pour tous les secteurs :

- > Rives en majorité de tenure publique (propriété de la Ville de Québec ou de l'État québécois). Là où la tenure est privée, la bande riveraine est presque inexistante.

Bassin versant et qualité de l'eau

- > Superficie du bassin versant : 27 km² (entièrement compris sur le territoire de la ville de Québec).
- > Autres cours d'eau : ruisseau sans nom passant sur le terrain de golf, ruisseau du Mélézin, ruisseau Rocheleau (partiellement canalisé), ruisseau Rouge (partiellement canalisé), décharge du lac Saint-Pierre, ruisseau Guérin et décharge du lac John.
- > 6 lacs de petite dimension : lac Poulin, lac Cambert, chapelet du lac Saint-Pierre, lac Guérin, lac John, lac Caché.
- > La qualité de l'eau se dégrade de l'amont vers l'aval, surtout en période de pluie en raison de branchement croisés et de surverses. La filtration naturelle de l'eau par les végétaux et les sols est amoindrie car une grande partie de la surface du sol est imperméable (réseau routier).
- > Inondations fréquentes dans le secteur du barrage Brown.

Autres caractéristiques du milieu

- > Réseau routier dominé par deux autoroutes et quelques artères collectrices structurantes, traversant ou croisant la rivière.
- > Plusieurs rues locales, surtout de nature résidentielle, viennent également aboutir près du parc ou le longent.
- > Les résidents contigus s'approprient l'espace (récréation, dépotoir, usage domestique ou accessoire, villégiature, etc.).

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Tête du bassin versant située dans le Bouclier canadien ; majorité de la rivière s'étend dans les basses terres du Saint-Laurent.
- > Dépôts de surface sablonneux et roches sédimentaires favorables au phénomène de résurgence.
- > Relief marqué par un étagement en terrasses entrecoupées de talus et de falaises qui témoignent des anciennes lignes de rivage des mers post-glaciaires. Relief plus accidenté en amont (Bouclier canadien).
- > L'absence de bandes riveraines sur le lac John (en tête de bassin) pourrait causer un impact important sur la qualité de l'eau.
- > Absence de bandes riveraines à plusieurs endroits le long de la rivière.

Aires protégées

- > Présence d'un habitat faunique – aire de concentration d'oiseaux aquatiques dans le fleuve Saint-Laurent, à l'embouchure de la rivière.

Milieux naturels d'intérêt

- > Les rives de la rivière Beauport sont identifiées comme un « territoire d'intérêt écologique » dans le SAD de l'Agglomération de Québec ainsi que dans le Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec (2014).

Connectivité écologique

- > Située à l'embouchure de la rivière, la Baie de Beauport est identifiée comme pôle de connectivité écologique (CIMA+, 2018).
- > Le corridor AO parcourt la rivière de son embouchure à la rue Montpellier, où il continue vers le nord en délaissant le tracé de la rivière.

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Terrasses de Beauport (F-02-03) – Présence de plusieurs éléments de rupture, dont 10 lignes de transport d'électricité, de plusieurs postes de transformation et de l'autoroute Laurentienne.
- > Dépression de la rivière Saint-Charles (F-03-01) – Multiplicité des éléments de rupture: Lignes de transport d'électricité, chemin de fer, autoroutes et réservoirs; Grande accessibilité visuelle par l'entremise du réseau routier.
- > Escarpements et battures des chutes Montmorency (E-04-05) – Élément d'attrait important : la chute Montmorency avec ses sentiers et ses belvédères; Vue ouverte sur le bras nord du fleuve et sur l'Île d'Orléans.

Points de vue et bassins visuels du fleuve

- > Aucun point de vue identifié au PMAD
- > Bassins visuels : secteur de l'A-40 à l'embouchure situé dans des bassins visuels rapprochés; une petite bordure près de l'autoroute fait partie du bassin intermédiaire tandis que le reste du secteur fait partie du bassin rapproché.
- > À son embouchure, la rivière offre des perspectives visuelles sur le fleuve et le centre de la ville.

Éléments repère et d'intérêt

- > Chute des Cascades, un attrait paysager naturel

Éléments patrimoniaux

- > Maison Gore
- > Maison Parent
- > Maison Girardin
- > Monument du Sacré-Cœur

Caractéristiques récréatives

Réseaux et parcs linéaires

- > Parc linéaire de la rivière Beauport.
- > La piste cyclable du Corridor des Beauportois.
- > Piste cyclable reliée au milieu urbain environnant par des accès à partir de l'avenue St-David, de l'avenue des Cascades et de l'avenue Juchereau.
- > Corridor du littoral (route verte).

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Mis à part quelques accès aux randonneurs en rive, il n'y a pas d'autres accès à la rivière.

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > La navigation n'est pas pratiquée sur cette rivière. Le fort dénivelé, l'étroitesse de la rivière, la présence de chutes et le faible débit de la rivière en sont probablement les causes.

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

Secteur centre (boulevard Louis-XIV → A-40) :

- > Parc Chevalier
- > Parc Joseph-Giffard,
- > Parc Montpellier
 - Hiver : patinoire pour le hockey et anneau pour le patinage.
- > Parc Étienne-Parent
 - Piscine et skateparc
- > Parc de la Famille
 - Le sentier des Poètes et le jardin d'oiseaux aménagés à proximité de la bibliothèque Étienne-Parent et de la rue Clemenceau invitent les marcheurs à explorer ce secteur.
- > Club de golf Beauport.

Secteur sud (A-40 → embouchure) :

- > Parc de la rivière Beauport
 - Relie divers parcs municipaux
 - Sentiers pédestres, aires de pique-nique, piste cyclable,
 - Muni d'escaliers et de belvédères qui permettent d'observer deux cascades.
 - Deux nouvelles passerelles pour piétons verront le jour en 2021, entre les rues De Broqueville et Seigneuriale et à proximité des quartiers avoisinants
 - Découverte de fossiles imprégnés dans la roche sédimentaire, traces du passé industriel (brasseries, distilleries, moulins, fabriques de meules, etc.) et vestiges du 18^e siècle dont la maçonnerie du barrage et les fondations des meules.
- > Parc Armand-Grenier
 - Accès au parc de la rivière, secteur des Cascades
- > Parc Juchereau
 - Accès au parc de la rivière, secteur sud
- > Parc Saint-David
- > Parc Chabanel.

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> > Dégradation et appropriation de la bande riveraine. > Développement urbain cause la déforestation et la perte d'habitats en rive. > Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes (nerprun, renouée du Japon). 	<ul style="list-style-type: none"> > Tête de bassin versant relativement intacte
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> > L'autoroute Félix-Leclerc crée une coupure des réseaux pédestres et cyclables. > Absence de débit favorisant les activités nautiques. 	<ul style="list-style-type: none"> > Éventuel projet d'intégration de la rue Chabanel au parc. > Présence d'omble de fontaine et intérêt de la population pour la pêche. > Parc linéaire attrayant et localement populaire.
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> > Rivière peu visible à partir des voies publiques adjacentes. > L'embouchure présente un paysage autoroutier, malmené et morcelé. 	<ul style="list-style-type: none"> > Importance du patrimoine historique et culturel du Vieux-Beauport : <ul style="list-style-type: none"> – présence au cœur de la première seigneurie de Nouvelle-France ; – lien étroit avec l'Avenue Royale, une des plus vieilles artères en Amérique du Nord ; – présence de nombreux sites patrimoniaux (barrages, moulins, etc.) ; – présence de sites archéologiques d'intérêt, notamment le barrage Brown.
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> > Présence d'une grande quantité de propriétés privées sur les berges de la rivière ; ne permet pas l'aménagement des sentiers pédestres tout au long de son parcours. > Corridor de la rivière morcelé par des artères routières imposantes et pratiquement infranchissables. > Quelques espaces agricoles enclavés situés à proximité, appelés à court terme à être urbanisés. 	

Sources : Ville de Québec. 2018. *Rapport de consultation publique – Rêvons nos rivières* et Ville de Québec. 2019. *Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec*.

Contexte de planification

Planification associée

- > Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec
- > Plan directeur de l'eau de l'OBV de la Capitale
- > SAD de l'Agglomération de Québec

Principaux acteurs concernés

- > Organisations municipales
 - Ville de Québec
- > Organisations gouvernementales
- N/A
- > Organismes à but non lucratif
 - Organisme des bassins versants de la Capitale
 - Conseil de bassin de la Rivière Beauport : protocole d'entente (2018-2020) avec la Ville pour l'entretien estival des sentiers pédestres
 - G3E : groupe d'éducation et d'éco-surveillance de l'eau (bureaux sur l'avenue Juchereau et au centre de plein air de Beauport)
- > Organismes privés
 - N/A

Projets en cours / en planification

- > Projet du littoral Est (Commission de la Capitale nationale du Québec)
- > Projet de parc linéaire de la rivière Beauport (financé dans le cadre de l'entente pour la mise en place de la Trame verte et bleue métropolitaine).
- > Deux nouvelles passerelles entre les rues De Broqueville et Seigneuriale (2021).
- > Construction de deux passerelles piétonnes dans le secteur nord du parc de la Rivière Beauport (en cours de planification – court terme).
- > Base de plein air du Bourg-Royal
- > Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec :
 - Étude de faisabilité et d'avant-projet pour le passage d'un pont au-dessus de l'autoroute 40 (projet potentiel)
 - Aménagement du site du moulin Brown (moyen terme)
 - Aménagement de sentiers pédestres dans le secteur Louis-XIV
 - Construction du bassin Lindsay entre l'avenue-St-Michel et Louis XIV pour fins de contrôle d'inondations (2021).
 - Aménagement d'un nouveau belvédère au pied des cascades de Beauport

Résultats des consultations (Ville de Québec – Rêvons nos rivières)

Souhaits pour la rivière (secteur du parc Juchereau)

Activités

- > Côte-des-Pères : village des sports de Beauport! Des glissades à conserver!

Accessibilité, sentiers et connexions

- > Actuellement l'accès se fait principalement par l'avenue des Cascades et la rue Saint-Jules.
- > Intersection de l'avenue Saint-David / rue Clemenceau : désagréable pour les piétons; très difficile à traverser; le temps accordé pour traverser est trop court.
- > Connexion entre les sentiers :
 - Vers le nord du secteur des Cascades pour pouvoir rejoindre la bibliothèque, la piscine et continuer à marcher sur le bord de la rivière.
 - Du parc Chabanel au parc Juchereau, en longeant la rivière avec quelques passerelles.
 - Des sentiers du parc Chabanel jusqu'au fleuve, en continuant le long de la rivière.

Signalisation

- > Les accès aux sentiers ne sont pas assez visibles ou compréhensibles.
- > Suggestion : Paver l'entrée du sentier en pierre, installer une carte des sentiers et un « vous êtes ici ».

Sécurité

- > Beaucoup de vandalisme dans les sentiers (morceaux de verre et déchets par terre).
- > Sécuriser la descente vers les cascades avec des cordes.
- > Sécuriser la pente qui est raide et dangereuse.

Culture et patrimoine

- > Patrimoine historique industriel du quartier: l'ancien moulin à farine, les vieux moulins et les vieux quais le long de la rivière.
- > Les fossiles dans le secteur des cascades.
- > Le jardin communautaire est magnifique!

Interprétation et mise en valeur de l'environnement

- > Le boisé du Mélézin pourrait être aménagé pour expliquer sa spécificité et assurer sa protection. Des utilisateurs s'y aventurent en motorisés sans faire attention à ce milieu humide particulier.

Infrastructures, mobilier et services

- > Ajouter une passerelle au-dessus des cascades.
- > Pouvoir se rendre plus proche des cascades.

Identité



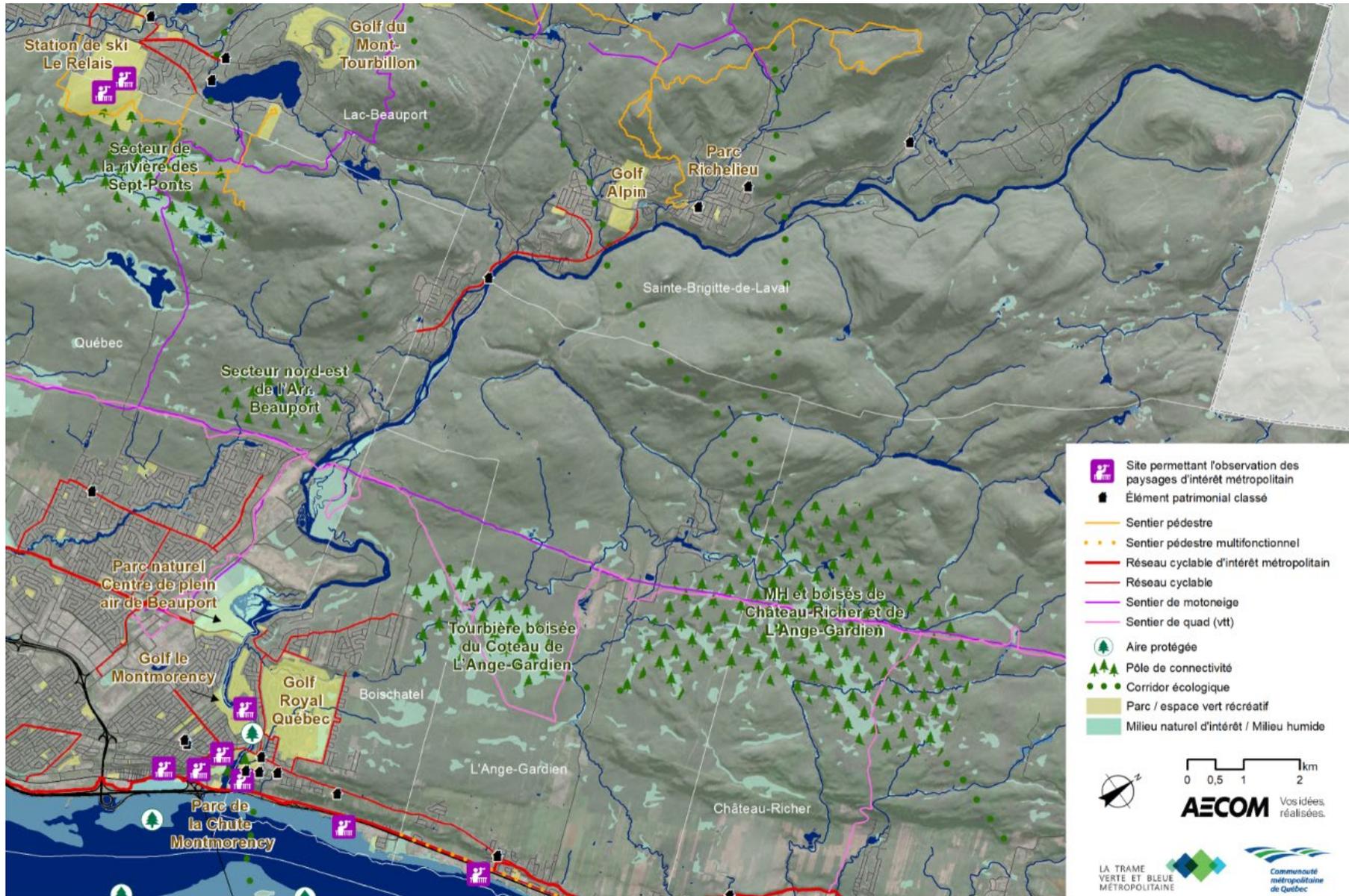
© BAnQ

La seigneuriale

Se présente au cœur de la première
seigneurie de Nouvelle-France

*Son lien étroit avec l'avenue Royale,
une des plus vieilles artères en
Amérique du Nord*

La présence de nombreux sites
patrimoniaux (barrages, moulins, etc.)



Carte 5 : Coulée verte et bleue de la rivière Montmorency – Portrait du milieu

5. Rivière Montmorency

Pour la partie s'étendant sur le territoire de la Ville de Québec, le contenu de cette section est notamment tiré du Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec (2020). La Coulée verte et bleue de la rivière Montmorency est située sur la rive nord du Saint-Laurent, au centre du territoire de la CMQ. Elle traverse successivement les territoires des MRC de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier, ainsi que celui de la ville de Québec. Prenant sa source dans les lacs Montmorency, Alyse et Subulé, à la hauteur du lac des Neiges, elle s'écoule sur 100 km vers le sud en traversant successivement la Réserve faunique des Laurentides et la Seigneurie de Beauport avant d'atteindre le territoire municipal à Sainte-Brigitte-de-Laval. Sa partie aval s'écoule entre les territoires de Québec et de Boischatel, où elle dévale la chute Montmorency avant de rejoindre le fleuve Saint-Laurent, près du pont de l'Île-d'Orléans.

Caractéristiques générales

Municipalité(s) traversées (CMQ)

- > MRC de La Côte-de-Beaupré : municipalités de L'Ange-Gardien et Boischatel, TNO Lac-Jacques-Cartier
- > MRC de La Jacques Quartier : ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
- > Ville de Québec : arrondissement Beauport.
- > Le bassin versant de la rivière s'étend également à Stoneham-et-Tewkesbury ainsi qu'à Lac-Beauport. Une petite partie du bassin versant s'étend au-delà des limites de la CMQ, dans le TNO du Lac-Pikauba (MRC de Charlevoix).
- > L'embouchure de la rivière se trouve sur le territoire de la Ville de Québec.

Affectations du territoire

Secteur nord (TNO Lac-Jacques-Cartier) :

- > Affectation « récréo-forestière ».

Secteur centre (Sainte-Brigitte-de-Laval) :

- > Nord du secteur : affectations « forestière », « récréo-forestière » et « rurale ».
- > Partie ouest en aval : zone « urbaine », avec petit secteur d'affectation « récréative ».
- > À la limite de la Ville de Québec : affectation industrielle.

Secteur sud (Québec (Arrondissement Beauport) et Boischatel) :

- > Nord du secteur : affectation « forêt » (Québec) et « récréation » (Boischatel).
- > Zones d'affectation « urbaine »
- > Secteurs occupés par le centre de plein air de Beauport, le golf Le Montmorency et le Parc de la chute-Montmorency : affectation « espace vert » (Québec) et « récréation » (Boischatel).

Bassin versant et qualité de l'eau

- > Superficie du bassin versant : 1 150 km²
- > Principaux affluents : rivières Ferrée, des Neiges et de l'Île.
- > Le bassin versant compte plus de 360 cours d'eau.
- > Rivière qualifiée de « torrentielle » en raison de son fort débit et de sa hauteur d'eau, qui augmente de façon exceptionnelle lors d'importantes pluies. Ce phénomène s'explique principalement par la pente souvent abrupte de la rivière et par son vaste bassin. Au printemps, il n'est pas rare que le débit atteigne de 400 à 500 m³/s.
- > Rivière sous surveillance chaque printemps à cause des risques d'embâcles et de débâcles de glace.
- > Présence d'un courant de fond dangereux.
- > L'eau est considérée de bonne qualité en général. Elle est peu alcaline et de faible dureté, étant donné la nature cristalline des roches du sous-sol.
- > Quelques secteurs reconnus comme zones inondables, particulièrement le secteur des Îlets. On retrouve également des zones d'embâcles, soit l'île Enchanteresse, l'île de Cantaloup, le secteur des Îlets / Trois-Saults et le lac du Délaié.

Autres caractéristiques du milieu

- > Présence de plusieurs carrières, sablières et gravières, plus particulièrement dans la zone urbanisée du bassin versant.
- > 80 barrages répertoriés dans le bassin versant (principalement des ouvrages de retenue). Une centrale hydroélectrique, celle des Marches naturelles, située à Beauport est en service.
- > La rivière passe sous le boulevard Sainte-Anne (route 138), principal axe routier de la MRC.
- > Le Chemin de fer de Charlevoix traverse la rivière à son embouchure.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Amont : relief accidenté et montagneux du Bouclier canadien ; aval : basses-terres du Saint-Laurent.
- > Présence de la faille Montmorency, qui a conduit à la présence de la chute du même nom, qui fait 83 m de hauteur.
- > 4 zones principales de rapides dans le bassin inférieur.
- > Berges sont à l'état naturel sur la majorité du territoire. Artificialisation et érosion constatées dans le bassin inférieur (activités anthropiques).

Aires protégées

- > Partie du territoire de la Forêt Montmorency.
- > Habitat floristique des marches-Naturelles.
- > Aire de concentration d'oiseaux aquatiques de Montmorency.

Milieus naturels d'intérêt

- > Territoires d'intérêt naturels ou écologiques – MRC de La Côte-de-Beaupré :
 - Parc Boischatel ; Secteurs des Résurgences et des grottes ; Chute Montmorency et parc adjacent ; Secteur des Trois-Saults ; Rivières Montmorency et Ferrée.
- > Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec :
 - Érablières sucrières du secteur des anabranches ; Secteur du centre de plein air de Beauport ; Boisé linéaire de la rivière Montmorency (promontoire ouest entre le Centre de plein air de Beauport et la chute Montmorency) ; Parc de la Chute-Montmorency. Ces trois derniers secteurs sont identifiés comme « territoire d'intérêt écologique » dans le SAD de l'Agglomération de Québec.

Connectivité écologique

- > Deux pôles de connectivité :
 - Secteur nord-est de l'Arrondissement Beauport.
 - Parc de la Chute-Montmorency.
 - Le pôle « Tourbière boisée du Coteau de L'Ange-Gardien » s'étend à proximité.
- > Corridors écologiques (du nord au sud) :
 - Parc national de la JC – Nord de la Côte-de-Beaupré – Mont Sainte-Anne.
 - Parc national de la JC – Milieu forestier de la JC & Sainte-Brigitte-de-Laval – Milieux humides et boisés de Château-Richer et de L'Ange-Gardien.
 - Mont Wright – Milieux humides et boisés de Château-Richer et de L'Ange-Gardien.
 - Milieux humides et boisés de Château-Richer et de L'Ange-Gardien - Rivière Montmorency – Secteur nord-est de l'Arrondissement Beauport.
 - Pôle des milieux humides et boisés de Château-Richer et de L'Ange-Gardien - Rivière Montmorency – Embouchure – Baie de Beauport.

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Quatre unités de paysage d'intérêt métropolitain :
 - Collines de concessions de Château-Richer : territoire forestier sans élément d'intérêt visuel répertorié.
 - Collines du lac des Roches : territoire forestier de lacs et de collines; Paysage généralement fermé; Deux panoramas offerts par le centre de ski et présence de la rivière Montmorency; Lignes de transport d'électricité.
 - Première terrasse et battures de Château-Richer : paysages observables à partir des routes; Milieu déstructuré; Ouvertures ponctuelles du paysage au nord du fleuve.
 - Escarpements et battures des chutes Montmorency : élément d'attrait important : la chute Montmorency avec ses sentiers et ses belvédères; Vue ouverte sur le bras nord du fleuve et sur l'Île d'Orléans.

Points de vue et bassins visuels du fleuve

- > Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain :
 - Côte du Moulins, Passerelle de la Chute Montmorency, Promenade de la Chute Montmorency, Manoir Montmorency, Sentier du parc Montmorency, Belvédère de la Chute Montmorency, Téléphérique de la Chute Montmorency et Passerelle du golf le Montmorency.
- > Bassins visuels : la partie occupée par le golf le Montmorency est située dans le bassin visuel intermédiaire du fleuve. Le secteur s'étendant entre les Marches-Naturelles et l'embouchure de la rivière est situé dans le bassin visuel rapproché du fleuve.

Éléments repère et d'intérêt

- > Chute Montmorency
- > Barrage des Marches-Naturelles
- > Les ruines de l'usine Montmills
- > Le marais du Camping municipal de Beauport
- > Le Lac du Délaisse
- > Le milieu humide du secteur des Îlets : le Rigolet
- > La plage de la rivière Montmorency

Éléments patrimoniaux

- > Calvaire du cimetière de Sainte-Brigitte-de-Laval, Calvaire Léonidas-Lachance
- > Maison de Claude-Gilbert-et-Claire-Gagnon
- > Maison Vézina
- > Site historique de la Chute-Montmorency

Caractéristiques récréatives

Réseaux et parcs linéaires

- > Piste cyclable « Corridor du littoral » (route verte).
- > Véloroute Marie-Hélène Prémont (Boischatel) (route verte).
- > Trois passerelles traversant la rivière Montmorency (2 au Parc de la Chute-Montmorency ; une au Club de golf Le Montmorency).
- > Trois passerelles traversant la rivière Ferrée (Club de golf Royal-Québec).
- > Il n'y a pas de parc linéaire sur la rivière Montmorency. Cependant, un sentier pédestre, transformé en piste de ski de fond l'hiver, sillonne la rive à partir du Centre de plein air de Beauport vers le parc de la Chute-Montmorency.
- > Présence de quelques sentiers de motoneiges et de VTT
- > Un pont multifonctionnel permet de traverser la rivière à la hauteur du boulevard Raymond.

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Site de mise à l'eau (embarcations sans moteur) au Centre de plein air de Beauport, ainsi qu'à Boischatel (exclusif aux résidents).
- > Deux sites de mise à l'eau d'embarcations, aussi utilisés pour la pêche et la baignade, aménagés par le Groupe d'accès à la Montmorency (GAM) :
 - au nord du noyau villageois de Sainte-Brigitte-de-Laval ;
 - à l'Île Enchanteresse.
- > Autres accès, moins aménagés, en aval et sur la rivière de l'Île, au nord de Sainte-Brigitte-de-Laval.
- > Rivière très fréquentée par les baigneurs.
- > Pratique de la plongée sous-marine (fossiles de plantes et d'animaux préhistoriques). Un des seuls sites de plongée à Québec se trouve dans le secteur du canyon submergé.

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > Plusieurs parcours de canot et kayak en eau vive, de différents niveaux de difficulté. Dans le secteur amont des Trois-Saults, on retrouve une section familiale d'intérêt sur 6 km avec plage (accès à améliorer). Le secteur des Trois-Saults présente une série de rapides R5 pour experts.
- > Accès pendant toute la saison estivale, mais à partir du mois de juillet et plus tard dans l'année, le débit plus faible rend la descente difficile.

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

- > Parc de la Chute-Montmorency :
 - Principal attrait touristique dans le bassin versant de la rivière Montmorency. Deuxième site touristique le plus fréquenté du territoire de la Capitale après le Vieux-Québec ; attire des touristes internationaux.
 - Diverses infrastructures permettant de parcourir le parc et d'admirer la chute : sentiers pédestres, pont suspendu, belvédères, via ferrata et tyroliennes, escalier panoramique et téléphérique. Parc accessible 4 saisons. Dans le manoir, on retrouve un centre d'interprétation, de même qu'un service de restauration.
- Accès payant (SEPAQ)
- > Pôle du centre de plein air de Beauport :
 - Site de propriété municipale
 - Été : location d'embarcations, piscine, pêche, vélo, randonnée pédestre libre et guidée et divers terrains de jeux. Hiver : ski de fond, patin, raquette et marche. Présence d'un chalet chauffé avec toilettes et espaces pour manger.
 - Accès payant.
- > Parc Richelieu, Sainte-Brigitte-de-Laval :
- Lac ensemencé où l'on peut pêcher, jeux pour enfants, sentiers de promenade.
- > Campings :
 - Centre de plein air de Beauport
 - Camping du Domaine de la rivière Montmorency
 - Coop Camping Saint-Esprit
- > Golfs :
 - Le Montmorency
 - Le Royal Québec
 - L'Alpin (Sainte-Brigitte-de-Laval)
- > De nombreux clubs de chasse et pêche sur les propriétés du Séminaire de Québec.
- > La Réserve faunique des Laurentides (SÉPAQ) offre différents forfaits de chasse et de pêche, ainsi que la location de chalets et des activités saisonnières.

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> > Berges affectées par des mouvements de glace importants. 	<ul style="list-style-type: none"> > Excellente qualité de l'eau en amont, perte de qualité en aval. > Potentiel pour l'intégration d'une plaine de débordement pour le secteur des anabranches. > Rives relativement bien protégées.
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> > Zones d'embâcles et d'inondation limitent les possibilités d'aménagement > Peu de sentiers donnant accès (visuel ou physique) à la rivière. > Sentiers de la SÉPAQ non-officialisés du côté de Boischatel (secteur des Résurgences). > Problématiques de noyades dans le secteur des roches plates (accessible par les sentiers de la SÉPAQ). > Perte de sentiers causée par le récent agrandissement de la carrière limitrophe au Centre de plein air de Beauport. > À la hauteur du pont multifonctionnel situé à l'intersection des boul. Raymond/Lloyd-Welch : problématique de compatibilité d'usage entre les marcheurs et les pêcheurs à la mouche versus les quads, BMX et autres motorisés. Empiètement des motorisés dans les berges de la rivière. 	<ul style="list-style-type: none"> > Chute Montmorency : pôle touristique d'importance pour la capitale, à rayonnement international. > Bassin de population important avec intérêt pour la pratique d'activités de plein air (vélo de montagne, descente de rivière, camping, pêche, ski de fond). > Potentiel de la plage du réservoir des Marches-Naturelles (Boischatel). > Potentiel d'aménagement du parc des dunes (SBDL). > Potentiel d'aménagement du site de l'île Enchanteresse (SBDL). > Potentiel d'aménagement du site à l'intersection du Raymond/Lloyd-Welch. > Potentiel de mise en valeur des grottes et de l'unicité des formations géologiques.
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> > Rivière peu visible à partir des voies publiques adjacentes. 	<ul style="list-style-type: none"> > Paysage historique reconnu. > Potentiel de mise en valeur du patrimoine
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> > Rives généralement privées ou parapubliques. 	<ul style="list-style-type: none"> > Acquisition de terrains pour l'aménagement de sentiers

Sources (pour la partie s'étendant sur le territoire de la Ville de Québec) : Ville de Québec. 2018. Rapport de consultation publique – Révons nos rivières et Ville de Québec. 2019. Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec.

Contexte de planification

Planification associée

- > Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec
- > Plan directeur de paysages de la CMQ, 2013 (Secteur A : constitué du site de la chute Montmorency et son anse, du quartier Saint-Grégoire à Québec, de la municipalité de Boischatel ainsi que du pont et de l'entrée de l'île d'Orléans)

Principaux acteurs concernés

- > Organisations municipales
 - CMQ
 - MRC de La Côte-de-Beaupré
 - MRC de La Jacques-Cartier
 - Ville de Québec
 - Ville de Boischatel
 - Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
- > Organisations gouvernementales
 - Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
- > Organismes à but non lucratif
 - OBV Charlevoix-Montmorency
 - GAM
 - G3E : Groupe d'éducation et d'éco-surveillance de l'eau (bureaux sur l'avenue Juchereau et au centre de plein air de Beauport). Le G3E s'occupe du Centre d'interprétation de la nature
- > Organismes privés
 - N/A

Projets en cours / en planification

- > Concept de corridor le long de la rivière Montmorency (OBV Charlevoix-Montmorency).
- > Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec :
 - Poursuite du réseau de sentiers de la boucle en bordure de la rivière (en cours de planification – court terme)
 - Structuration du plan directeur du Centre de plein air de Beauport – optimiser et consolider l'offre dans le secteur (en cours de planification – court terme)
 - Aménagement d'une mise à l'eau dans le secteur des Trois-Sauts (en cours de planification – court terme)

Résultats des consultations

Projets potentiels

- > Requalification de(s) sablière(s) existante(s)
- > Réseau de sentiers en boucle entre Québec et Boischatel avec liens entre les rives (passerelle)
- > Création d'accès publics, car certains secteurs sont fortement privés (ex : Trois-Sauts)
- > Accès au parc des Dunes / secteur des roches plates pour aide de baignade et sentier linéaire



© Spéléo Québec

Pure Historique **Sauvage** Plein-air

Pêche Imposante *Un joyau brut*

Formations géologiques différentes

Rive encaissée Falaises impressionnantes

Pureté Bataille des Plaines **Unique**



© Collection du Musée national des beaux-arts du Québec

Identité de la rivière

- > Chutes, eaux vives (rapides)
- > Naturelle, sauvage
- > Source d'eau potable de haute qualité
- > Résurgences
- > Développement aux abords
- > Potentiel illimité
- > Patrimoine à exploiter au niveau de son utilisation historique
- > Seul endroit au Canada où on peut toucher le Bouclier et le plateau continental
- > Pitoune / drave

Souhaits pour la rivière

- > Préserver la qualité de l'eau et du paysage.
- > La rendre davantage récréative et accessible.
- > Poursuivre l'utilisation au bas de la chute.
- > Aménager des lieux d'interprétation afin de découvrir l'histoire et le territoire.
- > Mettre en valeur l'unicité géologique et les cavernes.
- > Que la population s'approprie la rivière

À éviter

- > Privée (berges et accès), développée et polluée
- > Remplie de sable
- > Asséchée
- > Trop touristique

Résultats des consultations (Ville de Québec – Rêvons nos rivières)

Souhais pour la rivière (secteur du centre de plein air de Beauport)

Activités

- > Protection du secteur de ski de fond.
- > Nettoyer et aménager la rive au bout de la rue de la Sérénité, y faire une petite plage pour profiter de la rivière et se baigner.

Accessibilité, sentiers et connexions

- > Connexion au réseau cyclable des quartiers résidentiels vers les lieux de récréation.
- > Connecter les sentiers du Centre de plein air à ceux de la Sépaq en passant par le Club de golf (permettre un droit de passage balisé).
- > Il est très difficile de se rendre en transport en commun. Il faudrait un arrêt au centre de plein air.
- > Le stationnement et l'accès aux sentiers devraient être gratuits pour tous.
- > Créer un sentier quatre saisons sur la rive de Boischatel avec deux passerelles pour avoir la possibilité de faire des circuits et des boucles.

Cohabitation des usagers

- > Faire un sentier pour les propriétaires de chiens.

Sécurité

- > Le secteur des cascades est très dangereux. Il faudrait un panneau qui explique le phénomène de courant de fond qui peut prendre par surprise les bons nageurs également.

Culture et patrimoine

- > Mettre en valeur l'histoire de l'usine d'écorçage et le patrimoine historique du secteur avec des panneaux d'interprétation.
- > Secteur de la résurgence / barrage : refaire l'aménagement (marches) et mettre en valeur l'attrait géomorphologique avec des panneaux.
- > Secteur des cavernes de Boischatel : mettre en valeur le secteur, les recherches de spéléologie, les fossiles, la géologie.

Infrastructures, mobilier et services

- > Point de service ouvert à l'année.
- > Bac de recyclage à l'année.
- > Vider plus souvent les poubelles.

Identité

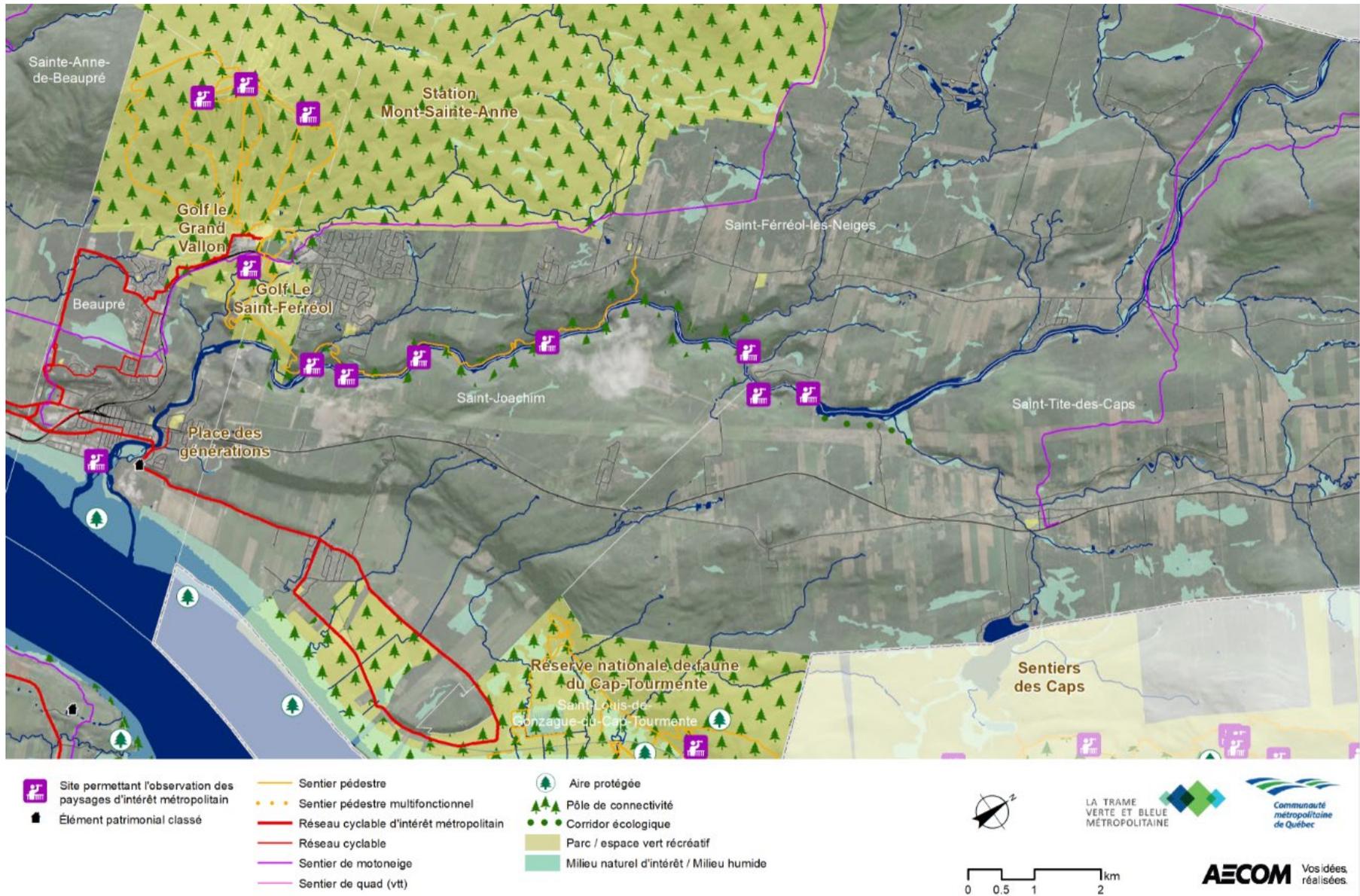
Son caractère énergique et impétueux

Son fort débit, ses embâcles et ses mouvements de glace impressionnants

La
fougueuse

La puissance de ses rapides,
ses canyons encaissés

L'ampleur de sa chute



Carte 6 : Coulée verte et bleue de la rivière Sainte-Anne – Portrait du milieu

6. Rivière Sainte-Anne

La Coulée verte et bleue de la rivière Sainte-Anne est située sur la rive nord du Saint-Laurent, à l'extrémité nord-est du territoire de la CMQ et sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Prenant sa source dans le lac Sainte-Anne du Nord, elle s'écoule sur 90 km vers le sud en traversant successivement le Parc national des Grands-Jardins, la Réserve faunique des Laurentides et la Seigneurie de Beaupré. Sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, la rivière s'écoule vers le sud, dans des milieux parfois très encaissés, en traversant des secteurs forestiers (Seigneurie de Beaupré) et agricoles avant de rejoindre des milieux boisés et résidentiels du milieu périurbain. Elle termine son parcours dans la municipalité de Beaupré, bordée de chaque côté par une zone industrielle. L'ancien nom de la rivière, Sainte-Anne-du-Nord, est parfois utilisé pour éviter la confusion avec la rivière du même nom dont l'exutoire se trouve à l'extérieur du territoire de la CMQ, soit à Sainte-Anne-de-La-Pérade.

Caractéristiques générales

Municipalité(s) traversées (CMQ)

- > MRC de La Côte-de-Beaupré : Saint-Tite-des-Caps, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges, Beaupré, TNO Lac-Jacques-Cartier, TNO Sault-au-Cochon.
- > Le bassin versant s'étend vers le nord au-delà des limites de la CMQ (MRC de Charlevoix).

Affectations du territoire

Secteur nord (limite est de la Côte-de-Beaupré → avenue Royale/rang St-Léon)

- > Affectation « récréo-forestière ».

Secteur centre (avenue Royale/rang St-Léon → limite St-Ferréol / St-Joachim / Beaupré)

- > Rives surtout d'affectation « conservation ».
- > Début de secteur en bordure d'une zone affectée « périmètre d'urbanisation » (municipalité ?)
- > Canyon Sainte-Anne : affectation « récréation ».
- > Secteurs environnants : milieux affectés successivement « agriculture », « périmètre urbain » et « récréo-forestière ».

Secteur sud (ville de Beaupré → embouchure)

- > Secteur d'affectation « périmètre d'urbanisation », excepté les îles situées à l'embouchure de la rivière qui sont d'affectation « conservation ».

Bassin versant et qualité de l'eau

- > Superficie du bassin versant : 1 083 km²
- > Principaux affluents: Lombrette, Brûlé, des Chenaux, Jean-Larose, Mont Saint-Étienne, Big Creek, de la Grande Coulée, Louis et Baumier.
- > Pas de problématique sévère de qualité de l'eau. La qualité de l'eau de la rivière Sainte-Anne est bonne à son exutoire, de même que pour les rivières des Roches et du Mont-Saint-Étienne.
- > Plusieurs installations septiques situées sur le territoire de Saint-Ferréol-les-Neiges présentent des déficiences et plusieurs propriétés n'ont pas d'installation septique (plan d'action établi).

Autres caractéristiques du milieu

- > La rivière passe sous le boulevard Sainte-Anne, principal axe routier de la MRC, à environ 1 km en aval de son embouchure.
- > Le Chemin de fer de Charlevoix traverse la rivière à son embouchure.
- > Deux barrages hydroélectriques sont situés sur la rivière Sainte-Anne.
- > Des carrières et sablières sont situées près de la rivière, sur les territoires de Saint-Joachim et Saint-Tite-des-Caps.
- > Un lieu d'enfouissement technique (LET) de 26,5 ha appartenant à la Ville de Québec est opéré à Saint-Joachim. Sur le même terrain, à Saint-Tite-des-Caps, on retrouve un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) utilisé de 1969 à 2004 où un système de captage et de destruction des biogaz est en place.
- > Prise d'eau potable pour la Ville de Beaupré.
- > Prise d'eau pour l'enneigement à la station MSA.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Amont : relief accidenté et montagneux du Bouclier canadien ; aval : basses-terres du Saint-Laurent. Le long de la rivière, les reliefs sont plus doux.
- > Présence de la faille de Cap-Tourmente, au pied du Canyon Sainte-Anne.
- > Géologie du territoire propice aux infiltrations des eaux (ex. : infiltration dans la rivière Jean-Larose en amont de ce qui était le lac du Mont-Sainte-Anne).
- > Plusieurs chutes dans la section située sur la Côte-de-Beaupré :
 - Chutes Sainte-Anne (74 m), encaissées dans un canyon de 120 m de profondeur;
 - Sept-chutes, qui dévalent en cascades un escarpement de près de 130 m.
 - Chutes Jean-Larose, composées de trois cascades de 12, 19 et 41 m.
- > Une zone d'érosion identifiée à l'exutoire de la rivière dans le bras « rivière des Vases ». Les terrains adjacents comportent de fortes pentes et de hauts talus sujets à l'érosion lors de crues importantes de la rivière.

Aires protégées

- > Trois refuges biologiques (dans la Réserve faunique des Laurentides)
- > Un habitat faunique – aire de concentration d'oiseaux aquatiques dans le fleuve Saint-Laurent, de part et d'autre de l'embouchure de la rivière.
- > Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente.

Milieus naturels d'intérêt

- > La MRC de La Côte-de-Beaupré a identifié comme territoires d'intérêt naturels ou écologiques les secteurs suivants : le parc du Mont-Sainte-Anne, la chute Jean-Larose, les Sept Chutes et ses territoires forestiers, les rives de la rivière Sainte-Anne jusqu'au territoire non organisé, ainsi que les chutes Sainte-Anne.

Connectivité écologique

- > Pôles de connectivité :
 - Parc de la rivière Sainte-Anne
 - Parc du Mont-Sainte-Anne
 - Complexe de milieux humides de la vallée de Saint-Tite-des-Caps.
- > Un corridor écologique :
 - Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente – rivière Sainte-Anne – Sept-Chutes – Réserve de biodiversité projetée du Cap-Brûlé.

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > De part et d'autre de l'embouchure de la rivière s'étendent deux unités de paysage d'intérêt métropolitain :
 - Première terrasse et battures de Sainte-Anne-de-Beaupré (E-04-03) : Occupation à caractère urbain; milieu déstructuré; ouvertures des vues ponctuelles sur le fleuve et la rive nord de l'île d'Orléans.
 - Escarpements, platière et battures de Saint-Joachim (E-04-02) : Paysage de villages, de terres agricoles, de falaises et de forêts au voisinage du fleuve.

Points de vue et bassins visuels du fleuve

- > Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain (du nord vers le sud) :
 - Secteur des Sept-Chutes : Le Barrage, Les Embruns, Le Déversoir, Le canyon des Sept-Chutes, Les cinq Chutes, La mélodieuse et L'Oasis;
 - Sentier Mestashibo;
 - Canyon Sainte-Anne : Pont des Chutes Sainte-Anne, Pont McNichols;
 - Rue Sainte-Marguerite.
- > Bassins visuels : le dernier tiers du secteur centre est situé dans le bassin visuel intermédiaire du fleuve. Le secteur sud est situé dans le bassin visuel rapproché du fleuve.

Éléments repère et d'intérêt

- > Canyon Sainte-Anne
- > Station Mont-Sainte-Anne

Éléments patrimoniaux

- > Caveau à légumes de la Maison-Paré

Caractéristiques récréatives

Réseaux et parcs linéaires

- > Véloroute Marie-Hélène Prémont.
- > Sentier pédestre Mestashibo.

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Circuit de canot/kayak dans la Réserve faunique des Laurentides (TNO Lac-Jacques-Cartier), qui traverse la Seigneurie de Beaupré et se rend jusqu'aux Sept Chutes.
- > Circuit de canot/kayak en aval du barrage AbbitibiBowater, avec cours d'initiation, camps et compétitions (Club de kayak Côte-de-Beaupré).
- > Canyoning (descente sur corde dans des chutes et des cascades) dans les chutes de la rivière Jean-Larose, été comme hiver (Canyoning-Québec).

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > Rivière de haut niveau pour la descente en eau vive. La section entre le barrage et la route 138 est composée de rapides et sert également d'entraînement pour le Club école de kayak.

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

- > Principal attrait touristique : parc du Mont-Sainte-Anne.
 - Ski alpin, ski de fond, vélo de montagne, deux terrains de golf, un terrain de camping, randonnée pédestre et raquette.
- > Canyon Sainte-Anne
 - Principale attraction : chute d'eau de 74 m.
 - Sentiers pédestres, ponts suspendus, via ferratas, tyrolienne, installations de services.
- > Chutes Jean Larose (au pied de la Station Mont-Sainte-Anne)
 - Parcours pédestre menant à la rivière.
 - 3 cascades de 12, 19 et 41 m.
- > Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente
 - Sentiers pédestres, centre d'interprétation et aires de pique-nique.
- > Plusieurs clubs de chasse et pêche ainsi que la pourvoirie Gesti-Faune / Manoir Brûlé (TNO Lac-Jacques-Cartier et propriétés du Séminaire de Québec).

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> > Zone d'érosion à l'exutoire de la rivière (rivière des Vases). 	<ul style="list-style-type: none"> > Bonne qualité générale de l'eau. > Plusieurs chutes se démarquent : chutes Sainte-Anne ; Sept-Chutes, chutes Jean-Larose. > Présence de milieux humides à l'embouchure.
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> > Accessibilité plus limitée depuis la fermeture du parc des Sept-Chutes en 2015. Risque de fermeture du barrage par Hydro-Québec. > Entretien déficient du site des chutes Jean-Larose : la réfection de l'escalier menant aux chutes est programmée. > Manque d'interconnexion entre les rives. > Débit irrégulier rend la navigation difficile en été. > Fermeture récente d'un des deux clubs nautiques sur la rivière : le Club école de Kayak de Beupré. 	<ul style="list-style-type: none"> > Fort potentiel pour le canot-kayak ; rivière de haut niveau pour la descente en eau vive. > Présence du site du barrage des Sept-Chutes. > Intérêt pour la pêche tout au long de la rivière. > Proximité du mont Sainte-Anne et accès à un grand bassin de touristes et ce, en toutes saisons, avec possibilité de pratiquer un éventail d'activités diverses (ski, randonnée, vélo de montagne, etc.). > Présence de plusieurs accès à la rivière (via sites de la Ville) et au fleuve (secteur industriel).
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> > Fermeture du site les Sept-Chutes depuis 2015. 	<ul style="list-style-type: none"> > Présence de vestiges hydro-électriques. > Plusieurs points de vue d'intérêt fournissent un panorama sur la rivière. > Plusieurs points de vue d'intérêt métropolitain à Saint-Joachim.
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> > Déficience de certaines installations septiques à Saint-Ferréol-les-Neiges. > Carrières, sablières, lieu d'enfouissement technique et lieu d'enfouissement sanitaire situés à proximité de la rivière. 	<ul style="list-style-type: none"> > Présence de nombreux liens avec les quartiers résidentiels de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Contexte de planification

Planification associée

- > SAD de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Principaux acteurs concernés

- > Organisations municipales
 - CMQ
 - MRC de La Côte-de-Beaupré
 - Municipalités : Saint-Tite-des-Caps, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges, Beaupré
- > Organisations gouvernementales
 - N/A
- > Organismes à but non lucratif
 - OBV Charlevoix-Montmorency
- > Organismes privés
 - N/A

Projets en cours / en planification

- > Sentier projeté de la rivière Sainte-Anne.
- > Aménagement du site de Bowater

Résultats des consultations

Projets potentiels

- > Aménagement d'un sentier permanent avec une traverse (à Beupré) (au sud).
- > Aménagement d'un sentier à l'île Blouin avec aménagements inondables et tour d'observation (secteur du parc industriel)
- > Aménagement d'un parc sur le territoire de St-Ferréol-les-Neiges donnant accès à la rivière et permettant la pêche et la navigation.
- > Construction de ponts pour rejoindre le parc industriel.
- > Aménagement d'une piste cyclable dans le parc industriel.
- > Projet de camping à l'est des Sept-Chutes (St-Ferréol).
- > Municipaliser les lots en bordure de rivière dans le secteur est.
- > Relancer et structurer l'offre de descente de rivière en kayak.
- > Réfection des escaliers de la chute Jean-Larose.

Montagnes Hydroélectricité *Adrénaline*



Cornelius Krieghoff
The St. Anne Falls

Le courant caché

Sauvage *Camions de bois*
Animaux (orignaux, chevreuils)

Grandeur nature Trésor caché (canyon)

Nature **Énergique** Humble



© Sentier Mestachibo

Souhaits pour la rivière

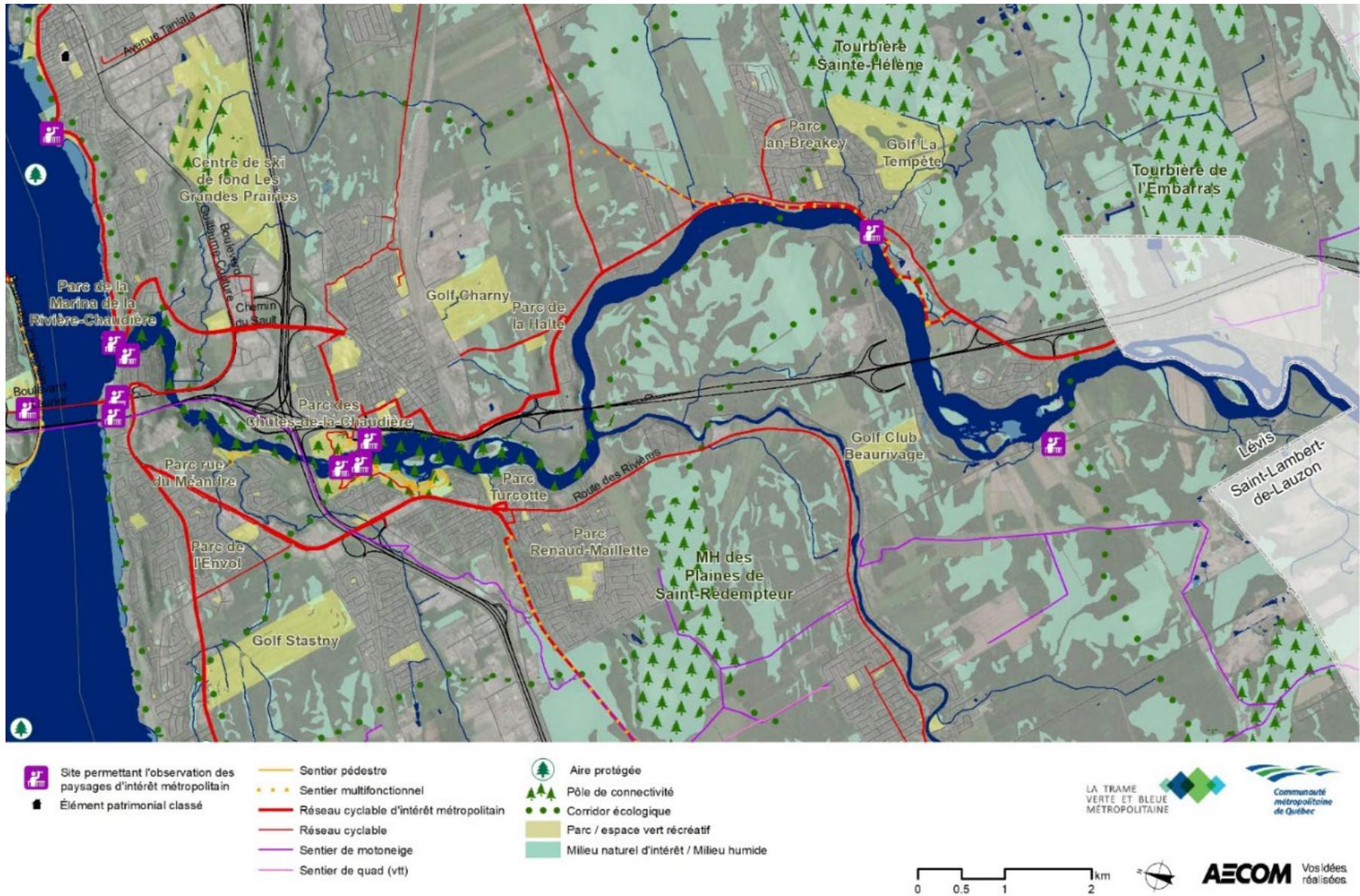
- > Davantage d'accès publics à l'eau
- > Plus d'activités récréatives avec infrastructures et consolidation des installations
- > Déprivatiser les berges
- > Présence de passerelles flottantes
- > Améliorer l'accès au fleuve
- > Régler la situation des ISA à Saint-Ferréol-les-Neiges
- > Projet de développement durable avec mise en valeur des attraits naturels
- > Interconnecter ses attraits
- > Améliorer son rayonnement et sa fréquentation

Identité de la rivière

- > Montagnes
- > Canyon
- > Encaissée
- > Chutes
- > Patrimoine : pitounes (dalles), moulin
- > Plein air
- > Kayak
- > Pas menacé (isolé, peu urbanisé).
- > Fragilité.

À éviter

- > Que l'accessibilité ne se soit améliorée
- > Qu'on y retrouve des coupes à blanc
- > Qu'on ne soit pas capable de réaliser les projets en raison d'une privatisation accrue.
- > Capacité de support non respectée, surdéveloppée



Carte 7 : Coulée verte et bleue de la rivière Chaudière – Portrait du milieu

7. Rivière Chaudière

La rivière Chaudière est située sur la rive sud du Saint-Laurent, au sud du territoire de la CMQ et sur le territoire de la ville de Lévis. Prenant sa source dans le lac Mégantic, elle coule en direction nord sur une distance de 185 km avant de se jeter dans le fleuve, près des ponts de Québec et Pierre-Laporte. Le tronçon de la rivière s'écoulant sur le territoire de Lévis traverse d'abord, du sud vers le nord, un secteur agricole et boisé en milieu périurbain. La rivière s'écoule de part et d'autre de l'autoroute 73 en croisant le milieu urbain de Sainte-Hélène-de-Breakeyville. Elle entame ensuite son parcours dans le milieu urbain en traversant successivement les quartiers de Saint-Jean-Chrysostome et Charny avant de traverser le parc des Chutes-de-la-Chaudière. Elle passe ensuite sous l'autoroute 20 et borde l'échangeur des autoroutes 20 et 73, avant de traverser des secteurs résidentiels de faible densité des quartiers de Saint-Nicolas et de Saint-Romuald, tous deux caractérisés par des rives boisées. Elle termine son parcours à environ 500 mètres à l'est du pont de Québec, à la hauteur de la Marina de la Chaudière.

Caractéristiques générales

Municipalité(s) traversées (CMQ)

- > Ville de Lévis (arrondissements Chutes-de-la-Chaudière-Ouest et Chutes-de-la-Chaudière-Est).

Affectations du territoire

Secteur sud (limite sud de Lévis → rivière Beaurivage) :

- > Le côté ouest de ce secteur s'étend en zone agricole provinciale, mis à part une portion affectée « récréation » près de l'embouchure de la rivière Beaurivage.
- > Le côté est de ce secteur est d'affectations diverses : péri urbaine, aire de consolidation urbaine, industrielle et agricole.
- > Les lots riverains sont surtout de tenure privée, soit de terres agricoles ou de terrains résidentiels. Une partie du littoral où s'étend la piste cyclable de l'Éco-Parc de la rivière Chaudière est de tenure municipale (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) (à valider).

Secteur nord (rivière Beaurivage → embouchure) :

- > La majorité des rives du secteur nord sont d'affectation « récréo-écologique » et font partie du parc des Chutes-de-la-Chaudière.
- > Les secteurs environnants s'étendent surtout dans un milieu d'affectation « consolidation urbaine ». Deux secteurs d'affectation « industrielle » bordent la rivière, aux extrémités sud-est et nord-ouest du secteur. Dans le centre du côté est, le parc est bordé du « pôle structurant » Chaudière.

Bassin versant et qualité de l'eau

- > Superficie du bassin versant : 6 696 km²
- > Le bassin versant compte 450 cours d'eau avec toponyme. Les principaux tributaires de la rivière Chaudière sont les rivières du Loup, Famine, Bras Saint-Victor et Beaurivage. Ensemble, elles drainent environ 46 % de la superficie totale du bassin versant. Le reste du territoire (54 %) est drainé par un ensemble de petits sous-bassins (COBARIC, 2016).
- > Dégradation générale de la qualité de l'eau de surface causée par un surplus de nutriments et de micro-organismes, une augmentation de la turbidité, la présence de pesticides, toxiques et sels d'origine anthropique.
- > Dans le bassin versant, ce sont les rivières Bras d'Henri, îles Brulées, Noire et Beaurivage qui ont les moins bons résultats en termes de qualité d'eau.

Autres caractéristiques du milieu

- > Rivière s'étend à proximité d'axes routiers majeurs : elle longe l'A-73, sous laquelle elle passe à trois reprises, et passe sous l'A-20 et le boulevard Guillaume-Couture.
- > Le barrage et la centrale Chaudière situés dans le parc ont été construits en 1998 suite à une crue exceptionnelle ayant détruit les installations originales. Ils génèrent une puissance électrique maximale de 24 000 KWs qui peut alimenter environ 5 000 familles.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Présence des Chutes-de-la-Chaudière (35 m).
- > La section de la rivière se trouvant sur le territoire de la CMQ s'étend dans les Basses-terres du Saint-Laurent. Celles-ci ne représentent toutefois que 10% du bassin versant de la Chaudière, à 90% dans la région géologique des Appalaches.
- > Géomorphologie du territoire lévisien caractérisée par une succession de bancs de grès et de schistes dont l'angle des lits varie selon le lieu ; situation très visible dans le parc des chutes de la Chaudière.
- > Entre l'A-20 et l'embouchure de la rivière, la majorité de rives du secteur se caractérise par des fortes pentes associées aux talus rocheux.

Aires protégées

- > Un habitat faunique – aire de concentration d'oiseaux aquatiques dans le fleuve Saint-Laurent, à environ 240 mètres à l'est de l'embouchure de la rivière.

Milieu naturels d'intérêt

- > Majorité des rives du secteur 1 font partie de noyaux de conservation identifiés dans le SAD de Lévis.
- > Le SAD de Lévis identifie le parc des Chutes-de-la-Chaudière comme d'intérêt écologique.

Connectivité écologique

- > Trois grands complexes de milieux humides :
 - la tourbière Sainte-Hélène;
 - les plaines de Saint-Rédempteur;
 - la tourbière de l'Embarras.
- > Dans le secteur nord, la totalité des rives est reconnue comme le pôle de connectivité du parc de la rivière Chaudière.
- > Corridors écologiques :
 - Tourbière de l'Embarras – Rivière Chaudière – Plaines de Saint-Rédempteur.
 - Tourbière de l'Embarras – Rivière Chaudière – Complexe de milieux humides de la Pointe-St-Gilles.
 - Tourbière Ste-Hélène – Parc des Chutes-de-la-Chaudière – Saint-Nicolas.

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Trois unités de paysage d'intérêt métropolitain (secteur nord) :
 - Plaine de Charny : Multiplicité d'éléments de rupture (LTE, autoroutes, cour de triage et voies ferrées, réservoirs) et leur dispersion sur le territoire; Concentration de points de vue et d'observation à proximité de la rivière Chaudière; Déstructuration en raison de la contradiction entre éléments de rupture et attraits visuels; Zone dense résidentielle, de chemins de fer, de routes et de transport d'électricité.
 - Buttes des rivières : Présence de nombreux points de vue, concentrés sur l'embouchure de la rivière Chaudière; Éléments de rupture (pipeline, autoroute et LTE) non conflictuels car situés en retrait dans l'unité; Relief favorise les parcours de découverte; Point de vue exceptionnel sur la rive nord et le fleuve.
 - Escarpements et battures de Saint-Romuald : Points d'observation à partir des aires de repos; Vue ouverte sur la silhouette de la ville de Québec et sur l'amont des ponts; Importance des marinas comme éléments d'attrait; Point d'observation du paysage fluvial et de l'animation de l'entrée maritime de la ville de Québec; Traversées importantes des LTE au niveau des ponts et présence du pipeline de Valéro.

Points de vue et bassins visuels du fleuve

- > Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain :
 - Route Saint-André (rivière Chaudière et îles) (#119),
 - Piste cyclable (rivière Chaudière – Breakeyville) (#118),
 - Sentier du parc des Chutes-de-la-Chaudière 1-6 (#64-69),
 - Passerelle du parc des Chutes-de-la-Chaudière (#63),
 - Parc Garneau 1-2 (#61-62).
- > Plusieurs points de vue exceptionnels non accessibles pour l'instant. Points de vue intéressants à valoriser à partir du chemin Saint-André, vis-à-vis l'île aux Sucres et près de la rue du Remous-de-la-Chaudière.
- > Bassins visuels : le secteur situé de part et d'autre de l'A-20 est situé dans le bassin visuel intermédiaire du fleuve. Le secteur situé entre l'autoroute 73 et l'embouchure est situé dans le bassin visuel rapproché du fleuve.

Éléments repère et d'intérêt

- > Chutes de la Chaudière visibles de plusieurs endroits du parc et de l'A-20.
- > Passerelle suspendue au-dessus de la rivière (hauteur 23 m, longueur 113 m).

Caractéristiques récréatives

Réseaux et parcs linéaires

- > Éco-parc de la Chaudière
- > Parc linéaire du Grand Tronc.
- > Une piste cyclable traverse le parc des Chutes-de-la-Chaudière et se connecte au réseau local.
- > Parcours des Anses de Lévis (route verte).

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Marina de la Chaudière (embouchure).
 - Espaces pour saisonniers et visiteurs, places au mouillage, rampe de mise à l'eau.
- > Autres accès à la rivière, dont :
 - aux pieds des chutes et des escaliers du parc des Chutes-de-la-Chaudière ;
 - à l'Éco-parc de la Chaudière.
- > Présence d'un parcours canotable balisé sur la rivière Beaurivage.

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > Chutes de la Chaudière et successions de rapides rendent la navigation sur la rivière impossible. En amont de la chute, la navigation serait possible avec l'installation d'un barrage flottant.
- > Navigation sur la rivière à partir du fleuve Saint-Laurent n'est pas possible.

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

- > Parc des Chutes-de-la-Chaudière
 - Principal élément récréotouristique
 - Espaces boisés de part et d'autre de la rivière reliés par une passerelle suspendue
 - Réseau de sentiers, aires de pique-nique et jeux pour enfants.
 - Centre d'interprétation
 - Pêche permise
 - Site est ouvert de mai à octobre.
- > Parc de la Passerelle (fait partie du parc des Chutes-de-la-Chaudière)
 - Circuit d'entraînement en plein air, aire de jeu pour enfants.
- > Éco-parc de la Chaudière
 - Parc boisé donnant des panoramas sur la rivière, aires de repos.

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> > Grandes variations de débits érodent les rives et remettent énormément de matières en suspension, ce qui dégrade les écosystèmes aquatiques et riverains. > Intégrité des milieux humides menacée par les activités agricoles et le développement urbain. > Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes (berce du Caucase et de renouée du Japon). > Présence de terres agricoles : contribuent à la dégradation de la qualité de l'eau (surplus de nutriments, présence de pesticides, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> > Grand site d'intérêt écologique dont les rives sont inoccupées : Pointe Saint-Grégoire / opportunité de conservation et de mise en valeur des rives. > Le réservoir dans le haut des chutes (en amont de celles-ci) du parc des Chutes-de-la-Chaudière est reconnu comme site d'observation ornithologique, particulièrement lors des migrations saisonnières.
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> > Accès limités pour les non riverains en-dehors du Parc des Chutes-de-la-Chaudière et de l'Éco-parc de la Chaudière. > Aucune plage organisée, cependant rivière peu propice à la baignade. > Navigation impossible en raison des chutes de la Chaudière. > Dépassement en coliformes fécaux de façon importante dans la rivière Beurivage ; limite les activités nautiques et la baignade. 	<ul style="list-style-type: none"> > Rivière connectée par différents réseaux cyclables : Parcours des Anses, Grand Tronc, l'Éco-parc de la Chaudière et le réseau local. > Potentiel d'interconnexion cyclable et piétonnier avec une passerelle dans l'axe de l'ancien pont Garneau. > Potentiel de mise en valeur et de connexion de la pointe Saint-Grégoire. > Rivière Beurivage : un des seuls parcours canotables de la région.
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> > Traitement déficient des crans rocheux dans la mise en valeur du paysage. 	<ul style="list-style-type: none"> > Présence de percées visuelles dans le secteur de Breakeyville et le long de l'Éco-parc de la Chaudière. > Potentiel de mise en valeur de la présence humaine historique le long de la rivière (nombreux sites archéologiques et seul lieu dans l'est du pays qui témoigne de la séquence complète d'occupation humaine dans la vallée du Saint-Laurent). > Potentiel de mise en valeur des ruines d'un ancien barrage.
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> > Présence de terres agricoles : peuvent créer des coupures en rive au niveau des accès et des sentiers. 	-

Contexte de planification

Planification associée

- > Plan de gestion des milieux naturels de la Ville de Lévis
- > Schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Lévis
- > Plan directeur de l'eau du COBARIC
- > Plan directeur des parcs et espaces verts

Principaux acteurs concernés

- > Organisations municipales
 - Ville de Lévis
 - CMQ
 - CCNQ
- > Organisations gouvernementales
 - N/A
- > Organismes à but non lucratif
 - Comité de bassin de la rivière Chaudière
- > Organismes privés
 - Innergex

Projets en cours / en planification

- > Parc des Chutes-de-la-Chaudière : développement du parc et aménagement du secteur au carrefour des autoroutes 73 et 20 à des fins récréotouristiques.
- > Planification moyen/long termes de relier le parc à la rive du fleuve via un réseau des sentiers longeant la rivière vers le nord pour joindre des espaces verts existants en rive fluviale.
- > Études de faisabilité pour recréer le lien Garneau reliant les rives à l'emplacement de l'ancien pont Projet Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et ses tributaires du COBARIC.
- > Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches
- > Caractérisation et acquisition de connaissances concernant la rivière Aulneuse (CRE Chaudière-Appalaches et OBV du Chênes).
- > Passerelle cyclable sur l'ancien pont Garneau, se connectant au Parcours des Anses.
- > Projet Circuits-Rivières de la fédération de canot-kayak sur la rivière Beauvillage.

Résultats des consultations

Force de la nature

La turbulente pionnière

Imprévisible, forte

Résiliente



Souhais pour la rivière

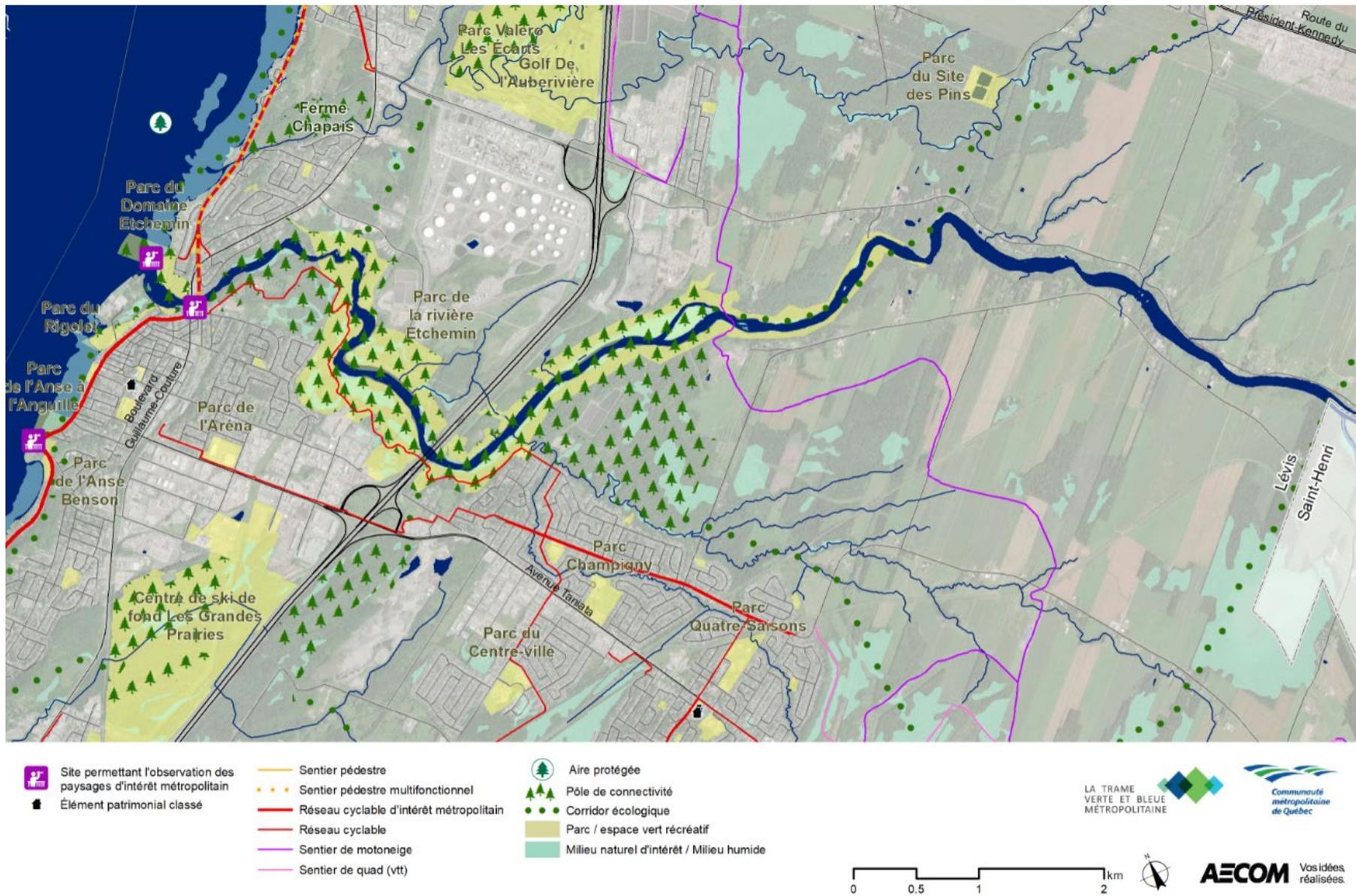
- > Lieu de détente
- > Découvertes, classes vertes
- > Axer le développement sur récréotourisme, milieu de vie de qualité

Identité de la rivière

- > Force de la nature
- > Imprévisible, forte
- > Source d'eau, résiliente, santé publique (il n'y a plus de risque lié à la consommation d'eau suite à l'accident de Mégantic)
- > 1^{ère} rivière qui a servi à la colonisation (hors de la vallée du Saint-Laurent)
- > Chute
- > Hydroélectricité : le 1^{er} barrage. Alimentait le tramway de Québec.
- > Breakeyville : historiquement, prélèvement de la glace

À éviter

- > Secteur délaissé
- > Barrages / inondations



Carte 8 : Coulée verte et bleue de la rivière Etchemin – Portrait du milieu

8. Rivière Etchemin

La rivière Etchemin est située sur la rive sud du Saint-Laurent, au sud du territoire de la CMQ et sur le territoire de la ville de Lévis. Prenant sa source dans les massifs appalachiens, elle coule en direction nord-ouest, jusqu'à ce que son cours atteigne la décharge du lac Etchemin. À partir de ce point, elle se détourne quelque peu pour couler selon un axe SE-NO, avant de se jeter dans le fleuve, dans le secteur Saint-Romulad situé au centre du territoire de Lévis. La rivière Etchemin est longue de près de 140 km. Le tronçon compris dans les limites de Lévis s'écoule entre l'avenue Taniata à l'ouest et le chemin des Îles, à l'est. La rivière traverse, du sud vers le nord, un secteur agricole en milieu périurbain puis le parc de la Rivière-Etchemin avant de se jeter dans le fleuve. En milieu urbain, elle coule sous l'autoroute 20 et en aval, ses rives boisées bordent diverses zones industrielles et de consolidation urbaine. Elle termine son parcours à environ 5 km à l'est du pont de Québec, bordée du côté ouest par le Juvénat Notre-Dame et du côté est par le parc du Domaine Etchemin.

Caractéristiques générales

Municipalité(s) traversées (CMQ)

- > Ville de Lévis (arrondissements Chutes-de-la-Chaudière-Est et Desjardins).
- > La rivière s'écoule majoritairement à l'extérieur des limites de la CMQ, dans les MRC de Bellechasse et Les Etchemins.

Affectations du territoire

Secteur sud (limite sud de la ville de Lévis → A-20) :

- > Majorité du secteur d'affectation « ressources » (zone agricole protégée).
- > Avant autoroute 20 : affectation « récréo-écologique ». Du côté ouest, secteur bordé d'une zone de consolidation urbaine ; côté est, secteur d'industrie lourde bordant la rivière de près en certains endroits.
- > Lots riverains surtout de tenure privée (terres agricoles ou terrains à vocation résidentielle).

Secteur nord (A-20 → embouchure) :

- > Majorité des rives d'affectation « récréo-écologique » (parc régional de la rivière Etchemin).
- > Secteurs environnants : affectation « industrielle » (près de l'autoroute 20) et « consolidation urbaine » (près du fleuve).
- > Présence de la raffinerie Valéro, du côté est de la rivière, entre l'autoroute 20 et la LTE.

Bassin versant et qualité de l'eau

- > Superficie du bassin versant : 1 466 km²
- > Tributaires primaires formant sept sous-bassins : rivières Etchemin, Le Bras, des Abénaquis, à l'Eau Chaude, la décharge du Lac Etchemin, aux Billots et aux Fleurs.
- > Longueur : 140 km (13,5 km sur le territoire de la CMQ).
- > Rivière prend sa source dans les massifs appalachiens (monts Notre-Dame).
- > Qualité de l'eau (station Saint-Romuald) généralement satisfaisante. Cependant, d'autres données établissent que la qualité générale de l'eau à certaines périodes varie entre douteuse et mauvaise.
- > Qualité de l'eau en fonction de la concentration d'E. coli (site du Parc du Domaine Etchemin) : généralement bonne ou excellente.
- > Qualité de l'eau influencée par celle de la rivière Le Bras, qui est très mauvaise et semble se dégrader d'année en année.

Autres caractéristiques du milieu

- > La rivière passe sous l'A-20 et l'avenue Taniata, un des axes majeurs de Lévis.
- > On retrouve un secteur de rapides à environ mi-chemin du secteur nord, au niveau de la LTE.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Section de la rivière sur le territoire de la CMQ : Basses-terres du Saint-Laurent.
- > Pente moyenne, relief généralement plat (sauf un secteur de rapides).
- > Zones de glissement de terrain en amont de l'île Cadoret (secteur Pintendre) et à Saint-Romuald (rives longeant la rivière, sous l'A-20).
- > Un secteur à forte pente entre la LTE et l'embouchure.

Aires protégées

- > Deux écosystèmes forestiers exceptionnels privés près de l'île Cadoret, sur la rive est.
- > Une servitude de conservation au parc du Domaine-Étchemin.
- > Un habitat faunique – aire de concentration d'oiseaux aquatiques dans le fleuve Saint-Laurent, de part et d'autre de l'embouchure de la rivière.

Milieux naturels d'intérêt

- > Parc régional de la rivière Étchemin et EFE identifiés comme de grandes composantes constituant la pierre d'assise du schéma de conservation. Ils font partie de noyaux de conservation identifiés dans le SAD de Lévis.
- > Mentions historiques de tortue des bois de l'île Cadoret jusqu'au canyon (habitat idéal pour l'espèce, mais elle semble avoir disparu du secteur).
- > Le SAD de Lévis identifie le parc de la rivière Étchemin comme d'intérêt écologique.

Connectivité écologique

- > Pôles de connectivité :
 - Parc de la rivière Étchemin
 - Parc les Écartés
 - Ferme Chapais
 - Centre de ski de fond les Grandes-Prairies.
- > Corridors écologiques :
 - Grande plée Bleue – rivière Étchemin – Tourbière de l'Embaras.
 - Grande plée Bleue – rivière Étchemin – Tourbière Sainte-Hélène.
 - Parc de la rivière Étchemin – Tourbière Sainte-Hélène.
 - Parc de la rivière Étchemin – Grande plée Bleue.
 - Parc de la rivière Chaudière – Fleuve – Anse de Bellechasse (Saint-Vallier).

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Trois unités de paysage d'intérêt métropolitain (secteur nord) :
 - Buttes des rivières : Présence de nombreux points de vue concentrés sur l'embouchure de la rivière Étchemin; Éléments de rupture (pipeline, autoroute et lignes de transport d'électricité) non conflictuels, car situés en retrait dans l'unité; Relief favorise les parcours de découverte; Point de vue exceptionnel sur la rive nord et le fleuve.
 - Escarpements et battures de Saint-Romuald : Points d'observation à partir des aires de repos; Vue ouverte sur la silhouette de la ville de Québec et sur l'amont des ponts; Importance des marinas comme éléments d'attrait; Point d'observation du paysage fluvial et de l'animation de l'entrée maritime de la ville de Québec; Traversées importantes des lignes de transport d'électricité au niveau des ponts et présence du pipeline de Valéro.
 - Escarpements et battures de Lévis : Réseau routier et cyclable à proximité du fleuve, ouvrent de larges fenêtres sur le fleuve; Points d'observation en surplomb du fleuve (Vieux-Lévis); Vue sur la ville de Québec et le port; Panorama à longue portée sur la rive nord.

Points de vue et bassins visuels du fleuve

- > Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain :
 - Pointe Atkinson (côté est de l'embouchure de la rivière Étchemin),
 - Rivière Étchemin (Passerelle du Parcours des Anses).
- > Bassins visuels : le secteur situé entre l'île Cadoret et en amont de l'abbaye est situé dans le bassin visuel intermédiaire du fleuve. Le secteur situé entre l'abbaye et l'embouchure est situé dans le bassin visuel rapproché du fleuve.
- > Les crans rocheux situés sur le secteur occupé par les Sentiers la Balade offrent des percées visuelles intéressantes, surtout vers le fleuve.

Éléments repère et d'intérêt

- > Un belvédère aménagé en bordure de la piste multifonctionnelle, dans le parc de la rivière Étchemin, permet d'observer la rivière.
- > Chute Étchemin (ou Domremy), située près du pont ferroviaire, constitue un élément paysager de grand intérêt.
- > Cadastre perpendiculaire à la rivière : vestige visuel issu du régime seigneurial.

Éléments patrimoniaux

- > Église de Saint-Romuald

Caractéristiques récréatives

Réseaux et parcs linéaires

- > Parc régional de la rivière Etchemin.
- > Piste multifonctionnelle longeant la rivière Etchemin, reliée au Parcours des Anses (route verte).

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Parc du Domaine-Etchemin : une aire de repos et arrêt d'urgence répertorié par le Sentier maritime du Saint-Laurent (ce site n'est pas identifié par Québec kayak et n'a pas été retenu pour la mise à l'eau et l'accès à la Route bleue.
- > Accès à la rivière au parc de la rivière Etchemin ; plusieurs sentiers informels s'étendent sur la rive est.
- > Pas d'accès ou de rampes de mises à l'eau pour les embarcations.
- > Pêche pratiquée à certains endroits.

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > Navigation est limitée sur la rivière ; possible entre les chutes Domremy et Saint-Romuald (rapides de classe R1-R2).
- > Autres sections en aval des chutes parfois utilisées par spécialistes de l'eau vive.
- > Parcours balisé en amont (secteur Saint-Léon-de-Standon / Saint-Malachie).

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

- > Parc de la rivière Etchemin
 - Principal élément récréotouristique
 - Espaces boisés de part et d'autre de la rivière
 - Piste multifonctionnelle longeant la rivière Etchemin
 - Randonnée pédestre, vélo de route ou de montagne, raquette, ski de fond.
 - Un belvédère et des aires de repos.
- > Club de ski de fond Les Sentiers la Balade
 - Activités hivernales : ski de fond, raquette, marche, glissade et fatbike.
- > Parc du Domaine-Etchemin
 - Accès à la rivière et au fleuve, petite plage de sable
 - Mobilier urbain (bancs, tables, poubelles et panneaux d'interprétation)
 - Aucun service.

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> > Empiètement et circulation des quads dans les milieux humides (surtout en rive Est : facilité d'accès par les terrains industriels. Des sentiers de vélo sont également présents en rive Ouest). > Empiètement par les citoyens riverains du site : cabanon, entreposage, coupe et entretien de végétation. > Cueilleurs professionnels prélevant des espèces végétales à statut, telles que l'ail des bois, la matteucie fougère-à-l'autruche et la sanguinaire du Canada. > Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes (berce du Caucase et renouée du Japon). 	<ul style="list-style-type: none"> > Parc de la Rivière-Étchemin (ainsi que l'écosystème forestier exceptionnel qu'on y trouve) constitue un noyau de conservation majeur.
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> > Navigation limitée en raison de la présence de chutes et rapides (niveau avancé / expert). > Présence de motocross et de quads. > Enjeu de cohabitation sur la piste multifonctionnelle. > Baignade réalisée de façon non officielle (sans surveillance, ni analyse de la qualité de l'eau) > Les activités du centre de ski de fond « Les Sentiers des Grandes Prairies » se déroulent sur des terrains privés situés en zone de « consolidation urbaine » au SAD et dans une zone résidentielle au règlement de zonage de la Ville. 	<ul style="list-style-type: none"> > Parc de la Rivière-Étchemin : parc d'envergure à fort potentiel ; localisation centrale. > Potentiel de prolongement des pistes cyclables et multifonctionnelle. > Potentiel de mise en valeur les chutes Étchemin / Domrémy. > Navigation possible entre les chutes Domrémy et le secteur Saint-Romuald. > Ajout potentiel de sentiers de marche balisés à travers la forêt. > Ajout potentiel d'une passerelle sur la rivière. > Unifier l'ensemble du réseau de Vélo de montagne – Parc de la rivière Étchemin et Valéro des Écart. > Implantation d'infrastructures et d'équipements récréatifs permettant de profiter de la proximité de la rivière et du fleuve (PPU Vieux-St-Romuald). > Le vieux Chemin des Îles offre un contact étroit avec la rivière grâce à son parcours sinueux jusqu'à Saint-Henri.
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> > Développements industriels de part et d'autre de la rivière, qui rendent le secteur moins accueillant et limitent les possibilités de mise en valeur. 	<ul style="list-style-type: none"> > Crans rocheux situés du côté de Les Sentiers la Balade de Lévis offrent des percées visuelles intéressantes, surtout vers le fleuve. > Les chutes Étchemin / Domrémy constituent un élément paysager de grand intérêt. > Présence de plusieurs éléments et sites archéologiques.
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> > Caractère privé des terrains en bordure de la rivière, dans la portion sud. 	<ul style="list-style-type: none"> > Poursuivre l'aménagement du parc pour en faire un pôle récréatif de proximité conciliant nature et loisir.

Contexte de planification

Planification associée

- > Plan de gestion des milieux naturels de la Ville de Lévis
- > Schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Lévis
- > Plan directeur de l'eau des bassins versants des secteurs d'intervention de la zone Etchemin
- > Plan directeur du parc de la rivière Etchemin

Principaux acteurs concernés

- > Organisations municipales
 - Ville de Lévis
 - CMQ
- > Organisations gouvernementales
 - MAMH
- > Organismes à but non lucratif
 - Comité de bassin versant – Rivière Etchemin et Lévis-Est
- > Organismes privés
 - Valero

Projets en cours / en planification

- > Parc régional de la rivière Etchemin – poursuite du développement du parc (Ville de Lévis), dont la construction d'un chalet de service au pôle de l'Abbaye.
- > Mise en valeur du secteur des vestiges de l'Abbaye Notre-Dame-du-Bon Conseil dans le parc de la rivière-Etchemin (Valero, AF2R et Ville de Lévis) (en continuité du projet de parc régional).
- > Formalisation des sentiers informels.
- > Éradication de la renouée japonaise et de la berce du Caucase (CBE)
- > Projet Circuits-Rivières de la fédération de canot-kayak
- > Aménagement du site du Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent et du parc du Rigolet et ses accès.

Aménagement de l'entrée Sud-Est du secteur du Vieux-Saint-Romuald, incluant le parc Aline-Welsh, l'interconnexion des liens cyclables et la mise en valeur de l'intersection du boulevard Guillaume-Couture et du chemin du Fleuve.

Résultats des consultations



La contrastante animée

Sportive

Plein air

Récréative



Souhaits pour la rivière

- > Garder rive est à l'état naturel; améliorer son accessibilité, mais aménager de façon plus naturelle et écologique.
- > Connectivité potentielle avec Chaudière, les traiter en réseau.
- > Parcours des rivières : réseau cyclable connecté entre les deux rivières.
- > Améliorer l'accessibilité à la rivière dans le secteur sud (agricole) de Lévis
- > Chutes Domremy : très belles chutes et grand potentiel de mise en valeur

Identité de la rivière

- > Secteur Lévis : rivière plus accessible, sentiers, loisirs actifs (rivière connectée et intégrée aux milieux de vie, potentiel récréotouristique)
- > Grand potentiel pour en faire un parc linéaire.
- > Réseau de plein air de proximité.
- > Seule piste cyclable (ou presque) qui n'est pas un ancien tronçon de chemin de fer.

À éviter

- > Développement à outrance de la rive droite de la rivière comme celui de la rive gauche.